

Côtes d'Armor

Le magazine de tous les Costarmoricains

BP
3501C
7

Le *Point de mire* défi de l'eau

Reportage
**L'aéroport
Saint-Brieuc-Armor
vers un nouveau
décollage**

Rencontre
**À Broons, le mariage
du masque et
du geste**

NUMÉRO 7 - HIVER 98/99

Édité par le Conseil Général
des Côtes d'Armor

Conseil
Général



4 POINT DE MIRE

Le défi de l'eau

L'actualité récurrente de la pollution des eaux bretonnes a fait de nous des consommateurs avertis et de grands buveurs d'eau minérale. Dans un département au réseau hydrologique si particulier, l'eau destinée à la consommation humaine est puisée à plus de 80 % dans les rivières, celles-là mêmes qui charrient les rejets des excès de l'activité humaine. Le Conseil général, puis la Région ont, depuis plusieurs années, mobilisé des moyens considérables pour lancer une politique de prévention dont on évalue aujourd'hui les premiers résultats. Reste que les Costarmoricains aimeraient y voir plus clair sur les responsabilités de chacun dans ce dossier très complexe.

Côtes d'Armor tente ici de répondre à leurs questions.



14 DÉCIDEUR Géraflor : le littoral à fleur de pot

Jean-Michel Laperche dirige "Les plants du littoral", numéro deux français des plantes à massif et en pot, dont une partie de la production sort des serres de Pluzunet, chauffées par une usine d'incinération de déchets.



15 PATRIMOINE Bleu comme la mer

À Loguivy de la Mer, Louis Le Bellec et ses amis pêcheurs s'emploient à promouvoir le homard breton face à la concurrence canadienne. Notre homard bleu est bien le meilleur, et coûte moins cher qu'on veut bien le croire.



20 REPORTAGE Emplois- jeunes : un horizon professionnel plus serein

Un an après la mise en place par le gouvernement du dispositif, et les importantes mesures incitatives d'accompagnement prises par le Conseil général, premiers témoignages sur le vif. Encourageant...



24 REPORTAGE Vers un nouveau décollage

Les tarifs au départ de Saint-Brieuc-Armor sont devenus plus qu'abordables. La nouvelle direction de l'aéroport entend bien faire passer le message et propose dans cette optique des horaires mieux adaptés et un aéroport plus convivial.



28 90 JOURS Le vent en poupe

Les Côtes d'Armor au Salon Nautique, la nouvelle pouponnière du Centre Départemental de l'Enfance, la clôture officielle de "1998, c'est hippique"... toute l'actualité de ces derniers mois.



30 CULTUROSCOPE Vos rendez- vous

Laurent Dehors et ses musiciens débarquent en Côtes d'Armor, "Jeu de Patience" à Saint-Brieuc à la mémoire de Louis Guilloux, etc.

ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES
DES CÔTES-D'ARMOR
PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

Le défi de l'eau

La Bretagne a mal à son eau. Ce sentiment de malaise est renforcé par l'opacité d'un système de distribution où il est difficile de déterminer qui fait quoi. Côtes d'Armor ouvre aujourd'hui le dossier de l'eau à l'ensemble des acteurs concernés, de l'agriculteur au responsable de syndicat d'alimentation en eau potable, en passant par les représentants d'associations de défense de l'environnement et des consommateurs. Vous aider à mieux comprendre, vous donner des éléments de comparaison quant à l'effort entrepris par le Conseil général et ses partenaires afin de prévenir les pollutions, telles ont été les motivations de notre démarche.

L n'y a pas de vie sans eau. Ayant établi ce banal constat, n'oublions pas que l'eau est aussi un miroir. Elle nous renvoie notre image, image parfois nauséabonde lorsqu'elle charrie nos rejets de toutes sortes, nous rappelant ainsi sa vulnérabilité. Ainsi avons-nous pris conscience un jour que la source elle-même ne coulait plus aussi pure que nous l'imaginions, que nos excès terrestres agissaient telle une bombe à retardement en s'infiltrant insidieusement jusque dans les cours d'eau. La problématique est alors devenue beaucoup plus complexe, et nous voilà amenés aujourd'hui à parler, à agir pour protéger et gérer la ressource et restituer à nos rivières des eaux lavées de nos manipulations déraisonnables. Nous utilisons en moyenne 150 litres d'eau par jour. Les industries, notamment agro-alimentaires, en sont également grandes consommatrices. En matière de quantité, on notera que le Conseil général et ses partenaires ont, en quelques années, grâce à la mise en service des trois grands barrages dé-



partementaux, doté les Côtes d'Armor d'un réseau d'alimentation qui nous permet aujourd'hui, même en période de sécheresse, d'assurer notre autosuffisance. Mais la Bretagne, et son image telle qu'elle est perçue de l'extérieur, sont ternies depuis quelques années par les problèmes de qualité de l'eau dont la presse ne manque pas de faire ses gros titres. Cependant, désigner des coupables ne suffit pas à régler une crise, et si l'on identifie clairement les causes objectives de pollution, on constate aujourd'hui que, dans des opérations préventives d'envergure comme les contrats de bassins versants, les pollueurs sont souvent les premiers à se porter volontaires pour changer leurs pratiques, n'hésitant pas à engager une profonde remise en cause de leur système de production.

Si les deux plus importantes pollutions de l'eau en Côtes d'Armor sont des nitrates et des pesticides principalement d'origine agricole, une part non négligeable de pesticides vient directement des produits utilisés en grande quantité par les collectivités et les jardiniers du dimanche.

Un premier constat s'impose, qui constitue aussi la raison d'être de ce dossier : il est aujourd'hui très difficile pour les citoyens de comprendre qui fait quoi, d'où vient l'eau du robinet et quelles sont les étapes de son cheminement depuis le captage jusqu'à notre verre. En France, la gestion des ressources, leur traitement et les réseaux d'alimentation en eau potable font intervenir de multiples structures : syndicats de base, syndicats intercommunaux, syndicats mixtes, syndicats départementaux, État, Agence de l'eau, communes, Conseil général, Conseil régional, fermiers (organismes publics ou prestataires privés), etc.

On se rendra compte dans ce reportage, au fil des témoignages recueillis auprès d'un échantillon d'acteurs assez représentatif des différentes compétences et responsabilités en matière d'eau, qu'ils ont largement dépassé certains clivages devenus caricaturaux, comme celui qui opposerait la population au monde agricole dans son ensemble. La leçon à en tirer aujourd'hui est que, dans leur très grande majorité, les Costarmoricains, qu'ils soient élus, chefs d'entreprise ou agricul-

teurs, qu'ils gèrent les réserves d'eau brute ou la distribution chez le particulier, sont désormais engagés dans une véritable révolution culturelle afin de relever le défi de la reconquête de l'eau, même si relever ne veut pas dire gagner. Il reste en effet du chemin à



Les pêcheurs sont eux aussi des acteurs importants de la surveillance et de l'entretien des cours d'eau.

parcourir, des volontés à fédérer, un système à simplifier et quelques mentalités à changer.

Prix de l'eau : le grand écart

Il est très difficile d'établir un prix moyen de l'eau en Côtes d'Armor, tant les situations dans les collectivités sont différentes, notamment concernant les charges d'assainissement. On peut néanmoins affirmer que, globalement, le prix de l'eau dans notre département se situe au niveau de la moyenne nationale. Récemment, le mensuel *Que Choisir* publiait une enquête réalisée sur un an dans 200 villes de l'Hexagone. Il en ressortait que le prix moyen du mètre cube d'eau en France est de quatorze francs lorsque la commune distribue elle-même l'eau en régie directe, et dix-huit francs lorsqu'elle délègue la distribution à une société privée. C'est sans doute au niveau de cette différence des tarifs entre régies publiques et sociétés privées que le bât blesse. En France, trois entreprises privées se partagent près de 75 % du marché de l'eau : la Lyonnaise des Eaux, la Générale des Eaux, et la SAUR (Bouygues). Si l'on peut considérer que pour une ville moyenne, le choix entre la régie directe et l'affermage confié au privé relève d'une décision politique, beaucoup de petites communes n'ont souvent pas ce choix, pour des raisons évidentes de moyens, et passent des contrats d'affermage avec des prestataires privés. La hausse vertigineuse du prix de l'eau en France ces dernières années (+ 60 % entre 1991 et 1997), et surtout l'écart du prix du mètre cube selon qu'il est distribué par le secteur privé – dix-huit francs – ou en régie directe – quatorze francs –, sont des faits dénoncés non seulement par les organisations de consommateurs, mais aussi par la très respectable Cour des comptes. Quoi qu'il en soit, ce sont ces organismes distributeurs qui établissent les factures et qui sont légalement responsables devant les consommateurs, au cas où ceux-ci viendraient leur demander des comptes.

Qui fait quoi ?

Les communes et les syndicats "de base"

Seules ou regroupées au sein de syndicats, les communes alimentent le consommateur soit en régie directe, soit en confiant la distribution de l'eau à une entreprise privée.

Il intervient également par ses services d'assistance technique pour aider au bon fonctionnement des équipements, à la mise en place des périmètres de protection et à l'aménagement des rivières et du bocage. Il a construit et gère les trois retenues départementales pour l'alimentation en eau potable, et a développé un réseau de mesure de la qualité des eaux.

Les syndicats mixtes

Il s'agit de structures intermédiaires regroupant plusieurs communes et syndicats de base, essentiellement pour la production d'eau potable, qui nécessite de gros investissements. En Côtes d'Armor, les trois principaux syndicats mixtes sont ceux du Gouët (SMBG), de Kerné-Uhel (SMKU) et de l'Arguenon-Penthièvre (SMAP).

Le Conseil régional

Il gère les crédits régionaux de subventions pour l'eau potable et l'assainissement, et intervient dans le cadre des bassins versants inscrits au programme Bretagne eau pure II.

L'Agence de l'eau

Il s'agit d'un établissement public de l'État. Pour l'ensemble du bassin Loire-Bretagne, l'Agence de l'eau finance les travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement grâce aux redevances qu'elle perçoit auprès des usagers.

L'État

Sous l'autorité du préfet, il est chargé de l'application générale des réglementations : contrôle de la qualité des eaux potables, des prélèvements et des rejets (police de l'eau).

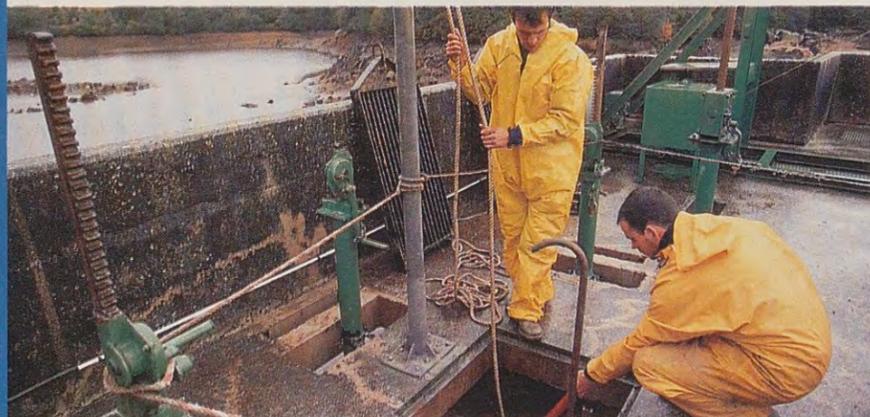
Le Syndicat départemental d'alimentation en eau potable

Cet organisme, créé en 1982 par le Conseil général, a une double vocation : mettre en œuvre une véritable solidarité départementale par une unification des tarifs de l'eau ; gérer et développer le réseau d'interconnexions entre les grandes retenues départementales.

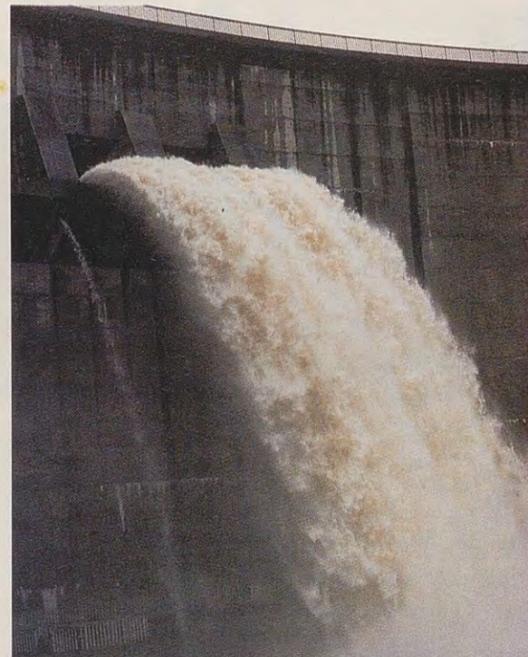
Le Conseil général

Il aide financièrement les collectivités dans leurs programmes de travaux : alimentation en eau potable, reconquête de la qualité des eaux.

La "pyramide" de l'eau



Travaux effectués sur le barrage de Kerné-Uhel et, à droite, le barrage de Saint-Barthélémy sur le Gouët.



Des syndicats de base, regroupés en syndicats mixtes, un syndicat départemental qui unifie le tout, l'État et l'Agence de l'eau, qui prélèvent des taxes sur les factures pour les réinvestir comme partenaires financiers des collectivités locales dans des actions de lutte contre les pollutions. Quatre témoignages pour tenter d'y voir plus clair.

«Privilegions la prévention et simplifions le système.»

Le président du Sivom de la baie

Le Syndicat intercommunal à vocation multiple de la baie réunit Yffiniac, Langueux, Tréguieux, Hillion et Plédran, soit 50 000 habitants pour une gestion commune de l'assainissement et de la distribution de l'eau.

Présidé par Gilbert Cléran, maire adjoint d'Yffiniac, le SIVOM distribue l'eau essentiellement via l'usine de traitement de Magenta (Plédran). «Le syndicat investit trois millions de francs par an dans le renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable, et nous sommes en phase d'appel d'offres pour la modernisation de l'usine de Magenta, un investissement de vingt millions de francs, précise Gilbert Cléran. La particularité d'une structure de base comme la nôtre, c'est la proximité avec les usagers. Les échanges quotidiens avec eux m'ont appris que tant que le système pyramidal des structures intervenant dans la production et la distribution d'eau ne sera pas simplifié, personne n'y comprendra rien, pas même certains élus. Voilà qui explique

pourquoi les consommateurs ont une image plutôt négative de l'action des pouvoirs publics dans ce domaine.»

S'il a son franc-parler, Gilbert Cléran n'en assume pas moins son statut d'élu : «J'ai l'obligation morale de distribuer l'eau, ce qui ne m'empêche pas de porter un regard critique sur le système tout en approuvant la politique de prévention qui est menée sur les bassins versants. Nous nous sommes impliqués dans un contrat de bassin, ici, autour de l'Urne. Nous avons recruté un animateur de bassin et trois emplois-jeunes pour replanter des haies et recréer des zones humides en vue de restituer des remparts naturels efficaces contre les pollutions. Par ailleurs, je constate que les collectivités locales et les agriculteurs sont très réceptifs à cette démarche. Même si c'est forcément du long terme, je crois beaucoup plus à une politique de prévention qu'à une politique curative qui consisterait à multiplier les unités de dénitrification.»

«Renforcer la solidarité départementale.»

Le Syndicat mixte de Kerné-Uhel

«Le sud-ouest des Côtes d'Armor, 70 000 habitants répartis sur quatre-vingts communes, est le secteur le plus complexe à alimenter, du fait de la dispersion des abonnés sur une importante superficie. En revanche, nous avons la chance d'avoir très peu de zones agricoles intensives en amont du barrage de Kerné-Uhel, où nous captions l'eau pour la traiter dans l'usine du Pont Saint-Antoine, construite il y a vingt ans par le Conseil général», explique Jean-Yves Philippe, maire de Saint-Connan et président du Syndicat mixte de Kerné-Uhel (l'un des trois grands syndicats de production du département avec ceux du Gouët et de l'Arguenon-Penthièvre).



Jean-Yves Philippe, maire de Saint-Connan et président du Syndicat mixte de Kerné-Uhel.

Pour lui, volonté politique, solidarité départementale et

prévention seront les conditions de la réussite d'une véritable entreprise de reconquête de l'eau. «La solidarité, ce serait d'abord l'adhésion de toutes les collectivités au syndicat départemental qui, grâce à son réseau d'interconnexions, assure une sécurité d'approvisionnement à l'ensemble du département en cas d'imprévus. Cette adhésion implique aussi une solidarité financière qui repose sur un tarif unifié de l'eau du robinet⁽¹⁾. Enfin, la prévention est sans doute le domaine dans lequel nous avons le plus avancé, grâce notamment à la forte implication du Conseil général et du Conseil régional. Des démarches de bassins versants sont engagées un peu partout et, pour parler de notre bassin versant du Haut-Blavet, je peux vous dire que la mobilisation des collectivités et des populations concernées est très encourageante. Cependant, il faudrait que l'État, cosignataire des contrats de bassins, ait une attitude plus cohérente et harmonise ses politiques pour jouer vraiment son rôle. Quoi qu'il en soit, notre objectif reste de concilier une agriculture prospère et moderne, sans laquelle il n'y a plus d'avenir dans notre secteur, et la prise en compte réelle et déterminée des contraintes environnementales. Car un environnement de qualité est aussi un gage de réussite économique.»

(1) Le SDAEP regroupe à peu près la moitié des communes du département.

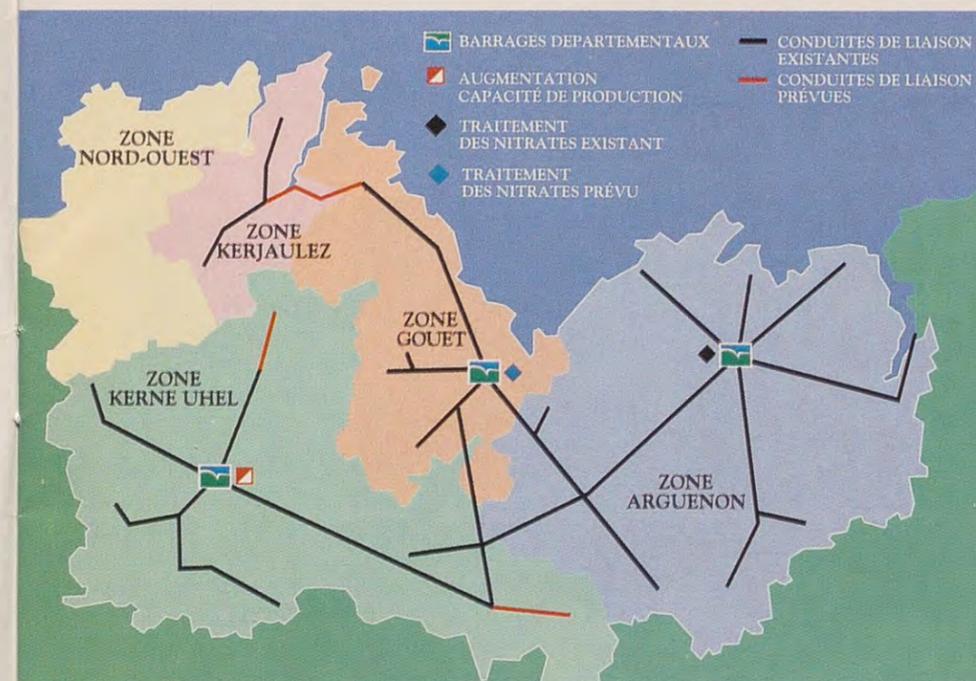


Schéma départemental d'alimentation en eau potable, barrages et interconnexions.

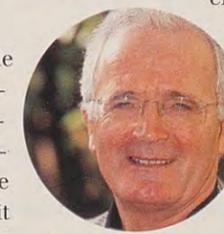
départemental n'a pas le pouvoir de contraindre les collectivités ou groupements à adhérer. Les Côtes d'Armor sont composées de 128 collectivités distributrices d'eau (quarante-neuf syndicats et soixante-neuf communes indépendantes). Or, pour l'heure, seulement 51 % de ces collectivités ont adhéré. Celles qui ont la chance de pouvoir pratiquer des prix avantageux, grâce à une forte densité de population, n'ont aucun intérêt à nous rejoindre. C'est particulièrement vrai dans les zones urbaines.»

La deuxième étape de l'histoire du SDAEP a eu comme phénomène déclencheur les coupures d'eau dues à la grande sécheresse de 1976. Le Conseil général entreprit alors la construction du barrage de Saint-Barthélémy sur le Gouët (1978) et de Kerné-Uhel sur le Blavet (1981), dotant les Côtes d'Armor, avec le barrage déjà existant de la Ville-Hatte sur l'Arguenon, de trois grandes retenues permettant de stocker d'importantes réserves d'eau. De gigantesques travaux d'interconnexion entre ces barrages ont été entrepris à partir de 1991 et sont, à ce jour, réalisés à 90 %. Toute collectivité reliée à ce réseau peut désormais parer à une pénurie locale en ouvrant les vannes de l'interconnexion. Le SDAEP s'est vu confier la gestion de ce réseau qui alimente aujourd'hui 190 000 abonnés sur les 250 000 que compte le département. «Le SDAEP perçoit pour ce faire quarante francs par an et par abonné. Nous participons également au financement des travaux de modernisation ou d'extension des usines de traitement et aux programmes de bassins versants. On le voit, les compétences du SDAEP se sont élargies d'année en année. En revanche, notre pouvoir a toujours été un pouvoir de conviction et de mobilisation, jamais de contrainte, et même les structures adhérentes au SDAEP gardent une grande autonomie. Cela ne facilite pas notre travail. Comme beaucoup de mes confrères élus, je pense qu'il est temps de simplifier les règles pour plus d'efficacité. Ce qui me rassure, c'est que je sens la volonté politique très forte du Conseil général de s'engager dans cette voie», conclut Raymond Guyomarc'h.

«Unification des tarifs et sécurité d'approvisionnement.»

Le Syndicat départemental d'alimentation en eau potable

L'histoire des syndicats de production et de distribution d'eau est calquée sur l'évolution des besoins des consommateurs. Dans les années 60, de petits syndicats locaux ont fait leur apparition, suivis en 70-80 par la naissance des trois grands syndicats mixtes du département : Arguenon-Penthièvre, Kerné-Uhel et Gouët. C'est en 1982 que le Conseil général a décidé de créer le Syndicat départemental d'alimentation en eau potable (SAEDP). Objectif : uniformiser le prix de l'eau sur l'ensemble du territoire costarmoricain pour une réelle solidarité entre les syndicats ou collectivités privilégiés pour lesquels la distribution d'eau représente peu de charges par habitant et ceux contraints de faire supporter d'importants investissements à un petit nombre d'usagers. «Mais attention, prévient Raymond Guyomarc'h, maire de Caulnes et président du SDAEP, le syndicat



Raymond Guyomarc'h, président du SDAEP.

«Notre action a un caractère essentiellement préventif.»

Michel Varlet, l'Agence de l'eau, partenaire

Le rôle de l'Agence de l'eau est essentiellement financier. Sur le principe de la règle du "pollueur-payeur", cet organisme prélève sur chaque facture d'eau une redevance proportionnelle à la pollution générée par le consommateur. Mais les communes de moins de 400 habitants sont exemptes de redevance, et les agriculteurs en ont également été dispensés pendant cinq ans (de 1994 à 1998). Ajoutons qu'une autre redevance est perçue par l'Agence sur les prélèvements d'eau effectués par des industriels ou des collectivités. «La loi nous a confié la mise en œuvre du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux élaboré par le Comité de bassin, qui regroupe tous les acteurs concernés : collectivités, État, industriels, chambres d'agriculture, associations. Les actions qui en découlent ont un caractère essentiellement préventif», précise Michel Varlet, directeur de l'antenne de Saint-Brieuc, qui



Opération de plantation sur le périmètre de protection.

rayonne sur les Côtes d'Armor et le Finistère. Si l'on fait un bilan, on peut dire que notre impact a été beaucoup plus efficace auprès des industriels, notamment les industries agro-alimentaires qui rejettent maintenant des eaux de bonne qualité, qu'auprès des agriculteurs. Mais on constate une nette évolution des mentalités dans le monde agricole : les problèmes et les enjeux sont mieux compris.» L'Agence

apporte son appui financier, mais aussi technique, aux programmes de bassins versants. «Dans ce domaine, nous sommes en train d'intensifier la mise en place des projets de maîtrise des pollutions dues aux élevages en zones d'excédent structurel, car nous sommes bien conscients que, pour l'instant, l'impact de ces projets est trop marginal.»

Le rôle de l'État

«Faire respecter la loi, c'est respecter le consommateur.»

Rencontre avec Franck Perriez, préfet des Côtes d'Armor.

Quel est le rôle de l'État dans ce dossier ? Franck Perriez : Le rôle de l'État est d'abord de faire respecter la réglementation en matière de qualité de l'eau, notamment sa teneur en nitrates, conformément aux normes sanitaires européennes. Pour cela, nous agissons sur deux axes : d'une part, les aides financières aux organismes (syndicats, collectivités) qui ont en charge l'amélioration de la qualité de l'eau ; d'autre part, nous nous employons par voie réglementaire à ce que les normes ne soient pas dépassées. Or, sur ce dernier point, force est de constater que dans ce département, avec bientôt plus de trente cantons classés en zones d'excédents structurels, la densité d'élevages intensifs dépasse les limites du supportable. Le résultat, c'est que la France fait aujourd'hui l'objet d'un recours déposé par la Commission européenne devant la Cour de justice européenne pour non-respect des

directives relatives à la qualité des eaux potables.

On attend beaucoup de la circulaire Voynet-Le Pensec.

Franck Perriez : Cette circulaire, signée en janvier 1998, vise à obliger les éleveurs situés en zones d'excédents structurels à traiter leurs rejets, avec des aides financières qui sont prévues dans le PMPOA (Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole). En outre, ce texte comporte un volet social permettant, dans ces mêmes zones, l'installation de jeunes ou l'extension d'élevages de dimension économique insuffisante afin d'aider les petits producteurs en difficulté. Il ne s'agit donc pas d'un dispositif contre le monde agricole. Aujourd'hui, après concertation avec les organisations agricoles et les associations de défense de l'environnement, le projet d'arrêté préfectoral est parti au



ministère et devrait entrer en application dans les semaines qui viennent.

Mais le retraitement des lisiers ou des fientes coûte cher pour un éleveur...

Franck Perriez : Il en est des techniques de retraitement comme de toutes les techniques, elles coûtent aujourd'hui quatre fois moins cher qu'il y a cinq ans. Par ailleurs, les éleveurs vont bénéficier d'aides importantes, d'autant qu'un élément nouveau est à signaler. Fin 1998, des responsables de la Commission européenne ont rencontré les élus costarmoricains à Saint-Brieuc pour leur signifier que d'importants fonds structurels allaient être alloués à notre département pour aider de façon prioritaire le retraitement de l'azote dans les élevages hors sol.

L'eau et la terre

«Les agriculteurs ne sont pas inconscients.»

Serge Lanneshoa, agriculteur à Pédernec

La Chambre d'Agriculture D'accord sur la fin, réservée sur les moyens

La Chambre d'Agriculture est un organisme consulaire représentatif du monde agricole dans sa diversité. Partenaire des programmes de bassins versants où il apporte sa force mobilisatrice et son soutien technique aux agriculteurs, son président, Jean Salmon siège aussi au Comité de bassin de l'Agence de l'eau qui définit les actions préventives et curatives financées par cet établissement public de l'État. D'autre part, la Chambre d'Agriculture a participé, avec les associations environnementales, à la concertation engagée par le préfet pour préparer la mise en œuvre de la circulaire Voynet - Le Pensec (lire interview du préfet en page 8). Or, si pratiquement tout le monde est d'accord sur le principe d'imposer aux éleveurs hors sol, aides financières à l'appui, de retraiter leurs rejets d'azote, Jean Salmon se montre plus que réservé sur la méthode préconisée. «En définitive, les gros élevages auront les moyens de financer leurs installations de traitement, alors que les élevages de moindre taille seront incapables de le faire sans menacer la viabilité de leur activité. On va tout droit vers une nouvelle concentration des élevages. Nous sommes loin du débat promis en janvier 1998 sur une approche sociale du problème. C'est une erreur politique majeure.» En clair, la Chambre d'Agriculture demande plus de souplesse dans l'application de la circulaire, notamment pour les élevages "moyens" (de 100 à 250 truies) dont les exploitants considèrent qu'ils ne pourront investir dans le retraitement que s'ils sont autorisés à augmenter leur rendement... donc leurs rejets. Dans un département où, sur cinquante-deux cantons, trente sont classés en Zones d'excédents structurels, on comprendra aisément que l'État, une forte majorité des collectivités locales, les syndicats de production et les associations ne l'entendent pas de cette oreille. Une affaire à suivre.



Parlez-lui d'environnement, il vous répondra rentabilité. Pour Serge Lanneshoa, les deux sont indissociables. À Pédernec, il produit à grande échelle des œufs bio et des porcs label, assurant la viabilité de son exploitation... et la pureté de l'eau de ses puits.

«Personne n'a envie de bousiller l'environnement, surtout pas les agriculteurs, mais ils ont besoin de préserver la rentabilité de leur activité.» Cette équation posée par Serge Lanneshoa a toujours guidé ses choix : «D'accord, on peut dire que je suis un producteur propre, mais je ne le serais pas devenu si cela n'avait pas été rentable. Et puis si, en 1987, mes beaux-parents m'avaient légué un élevage de porcs hors sol, j'aurais sans doute continué, quitte à avoir une activité qui ne me plairait pas vraiment et à subir les crises

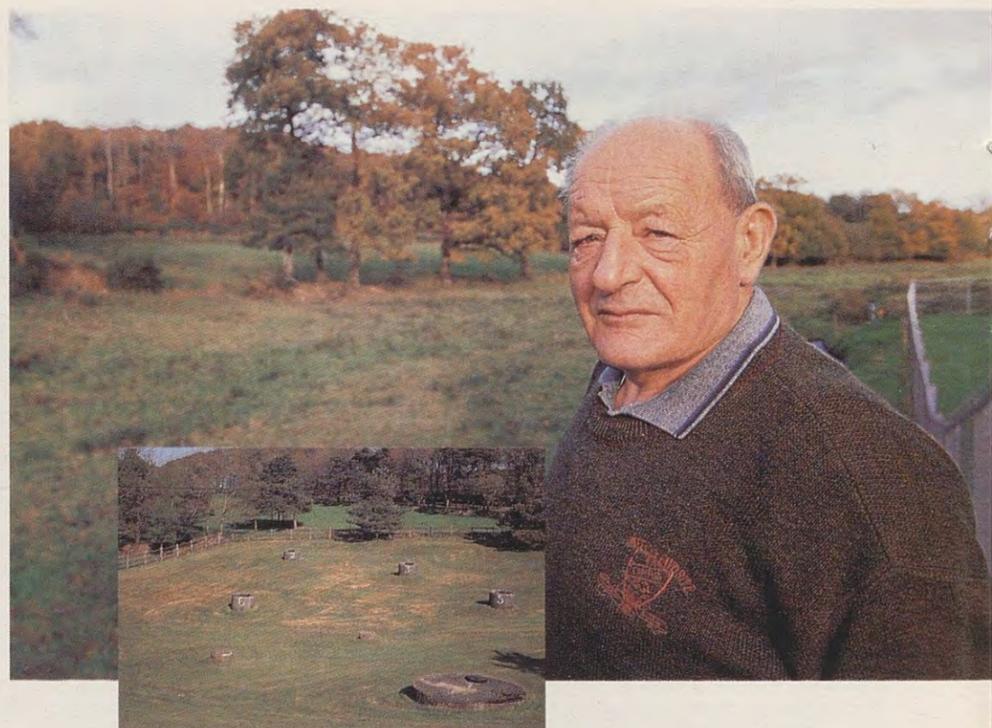
que l'on connaît aujourd'hui...» Seulement voilà, en 1987, les beaux-parents ont laissé à Serge quatre-vingt-cinq hectares principalement consacrés à la culture du tabac, une culture exigeante et peu rentable, qui décida le jeune agriculteur à se diversifier, «parce que la diversification permet à l'exploitant de niveler son revenu global». Mais s'il se défend d'être écolo, Serge n'en a pas moins eu, dès le départ, une démarche environnementale forte grâce à des productions traditionnelles et à la maîtrise des rejets. Neuf-mille-cinq-cents poules pondeuses de plein air, trente-deux vaches allaitantes, 6 000 faisans, 600 porcs en label (élevés sur paille avec 80 % de céréales) commercialisés chaque année, et quarante-cinq hectares de maïs et de céréales, voilà pour le tour du propriétaire. «Entre deux cultures, je sème les terres en dérobée, un mélange de ray-grass et de trèfle blanc qui permet de fixer l'azote. Et la fiente des volailles est utilisée comme seul fertilisant du maïs : j'évite ainsi la dispersion des nitrates dans la nature. L'eau de mes deux puits, dont

.....
 un est situé en aval des poulaillers, oscille entre zéro et cinq milligrammes de nitrates par litre⁽¹⁾», poursuit Serge. Si l'eau y trouve son compte, l'exploitation aussi. «Le porc en label, qui n'est pas soumis aux fluctuations du marché au cadran de Plérin, se vend bien, et pour les œufs bio, je n'arrive pas à répondre à la demande. La qualité c'est l'avenir, à condition de rester dans des prix raisonnables pour le consommateur. Mais il ne faut pas pour autant jeter la pierre aux producteurs industriels qui, dans leur grande majorité, ont déjà fait des efforts en matière d'épandage pour limiter la pollution de l'eau par les nitrates. De plus, les directives et les normes sont trop rigides au niveau des installations. Il faudrait plus de souplesse, étudier les exploitations au cas par cas pour trouver avec les agriculteurs des solutions adaptées. Mais ne nous leurrons pas, c'est comme dans toute profession, il restera toujours quelques brebis galeuses.»

(1) La norme à ne pas dépasser est de cinquante milligrammes.

Jardiniers du dimanche : arroseurs arrosés

Le jardinage fait partie de notre culture. Les Costarmoricains s'enorgueillissent aujourd'hui d'avoir le département le plus fleuri de France. L'émulation entre voisins donne souvent à nos rues des airs de floraliées. On aime... mais attention ! Saviez-vous qu'une part de la pollution de l'eau par les pesticides en Bretagne provient de l'usage excessif ou mal approprié des désherbants par les jardiniers du dimanche ? L'utilisation d'arroseurs alors que nous devrions pulvériser, le surdosage en croyant gagner en efficacité, le traitement de surfaces aux abords des fossés, etc., font partie des facteurs de la pollution au quotidien. Si chacun d'entre nous respectait les doses et employait un matériel approprié, nos cours d'eau y trouveraient leur compte. Alors, à bons jardiniers, salut !



«À Langast... ...des sources de fierté.»

Norbert Cléro, maire de Langast

Même s'il bénéficiait au départ d'un environnement privilégié, le village de Langast a su monter un projet d'alimentation en eau potable aujourd'hui opérationnel. Un exemple représentatif du partenariat financier et technique dont peuvent bénéficier les communes en la matière.

Langast, petite commune de 600 habitants près de Plouguenast, est fière de la qualité de son eau. «Entre zéro et trois milligrammes de nitrates par litre», s'enorgueillit Norbert Cléro. Cet agriculteur en retraite, maire du village, tient toutefois à préciser que tout cela a été rendu possible par la situation privilégiée du village : «Toutes les communes n'ont pas la chance d'avoir l'environnement et les sources naturelles qui nous ont permis de mener notre projet à bien.» Sur les 150 hectares du bois de Colizan, plusieurs sources prennent naissance avec, en guise de bassin

versant, la forêt à perte de vue. «Je me suis fait un jour cette réflexion : au lieu de dépendre d'apports fournis par les communes voisines, pourquoi ne pas aller capter directement l'eau à la source ? Nous avons fait analyser notre eau et nous avons lancé, il y a neuf ans, un projet de station de pompage et de filtrage. Le Conseil général a pris en charge le financement de l'étude préalable, puis la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt nous a aidés à boucler le dossier : quatre captages (2,50 mètres de profondeur), un réservoir souterrain de 130 000 litres, une station de pompage, une réserve-filtre à neutralité de 6 000 litres et un javelliseur.» Coût des travaux : 1,74 million de francs, dont 0,7 million pris en charge par la commune et le reste sous forme de subventions de l'Agence de bassin, du Syndicat départemental d'alimentation en eau potable et du Conseil général. «Aujourd'hui, nous produisons en moyenne 300 mètres cubes par jour, dont nous vendons la moitié à Plouguenast, ce qui leur permet de diluer notre eau dans la leur pour faire baisser leur taux de nitrates», conclut le maire de Langast.

Trois questions à ...

Yannick Botrel

conseiller général, vice-président de la Commission de l'agriculture, de l'aménagement rural et de l'environnement



Bassin versant du Haut-Blavet Des riverains mobilisés

Signé en janvier 1998, le contrat de bassin versant du Haut-Blavet, retenu au titre du plan Bretagne Eau pure II, associe l'État (Agence de l'eau), le Conseil général et le Conseil régional, mobilisant vingt-huit millions de francs sur cinq ans. Mélane Baume, jeune ingénieur agronome, en est l'animatrice. «Nous avons déjà pu établir un diagnostic très poussé et lancer la phase de sensibilisation-formation. Tous les riverains présents sur les quatre-vingt-quinze kilomètres carrés du bassin sont concernés, qu'ils soient élus, agriculteurs ou particuliers. Ils vont désormais porter un autre regard sur leur environnement, en relation avec leur mode de vie et de travail.» Exemples : des démonstrations de désherbage sans atrazine sur sept parcelles mises à disposition par des agriculteurs volontaires, 225 agriculteurs réunis en sept mois dans des réunions d'information sur les mesures agro-environnementales, la participation active de la Chambre d'agriculture, du Cedapa, des agro-biologistes... «La motivation que nous avons rencontrée chez la grande majorité des exploitants agricoles est assez remarquable pour être signalée, précise Mélane. Mais ils ne sont pas les seuls concernés. Les communes se sont engagées à mener des études de zonage cette année. Nous les conseillons sur l'amélioration de leurs dispositifs d'assainissement. Nous menons aussi des sessions de formation pour les agents communaux et les particuliers sur les pratiques de jardinage. La dynamique est là, je pense que d'ici quatre ans nous aurons obtenu des résultats significatifs.»

Où en est le Conseil général sur le dossier de l'eau ?

Yannick Botrel : Ce dossier le montre bien, les intervenants sont multiples, et les décisions sont tributaires de longues procédures de concertation. Malgré ces lourdeurs, nous sommes le département qui a su réagir le plus vite. Le Conseil général a, dès 1995, mobilisé avec l'État deux milliards de francs sur cinq ans pour le Plan départemental de l'environnement, qui donne la priorité aux actions préventives. Dans le domaine de l'eau, cela s'est concrétisé en 1996 avec le Schéma départemental d'alimentation en eau potable. Après avoir construit trois grandes retenues et un réseau d'interconnexions assurant notre sécurité sur le plan quantitatif, nous consacrons à présent 90 % des crédits à la reconquête de la qualité de l'eau.

Comment viendra-t-on à bout des nitrates ?

Yannick Botrel : Il faut voir les choses dans leur globalité. Ce n'est pas uniquement parce que les Côtes d'Armor concentrent une forte production avicole et porcine que nous avons des problèmes d'eau. La complexité de notre réseau hydrologique, le fait que nous captions plus de 80 % de notre eau en surface, les modifications apportées par l'homme au milieu naturel (disparition des zones humides et des haies bocagères)... Ces facteurs ont décuplé les retombées des rejets de nitrates qui, dans d'autres régions, n'ont pas les mêmes conséquences. C'est pourquoi nous nous sommes très fortement engagés sur la mise en place effective des périmètres de protection et la signature des contrats de bassins versants. Le démarrage de ces actions a recueilli une adhésion exceptionnelle des riverains, notamment des agriculteurs. Quand je vois la façon dont ils se sont engagés sur les chartes phytosanitaires, avec la quasi-disparition, en seulement quelques mois, des traces d'atrazine dans plusieurs cours d'eau, je pense que nous obtiendrons des résultats significatifs sur les nitrates. Mais

ce sera plus long, pour deux raisons essentielles : d'abord, les sols en sont gorgés par des décennies de pratiques incontrôlées et mettront au moins dix ans avant de les éliminer ; ensuite, le succès de notre action est conditionné par la mise en place de la circulaire Voynet-Le Pensec, qui limitera les extensions d'élevages hors sol dans les zones où il y en a déjà trop.

Et le consommateur, dans tout cela ?

Yannick Botrel : La complexité du système de production et de distribution de l'eau potable en France ne peut que donner aux citoyens le sentiment d'être sous-informés. Ce n'est pas pour autant une raison pour que les politiques se réfugient derrière cette opacité. D'où la création du Syndicat départemental d'alimentation en eau potable en 1982. Les collectivités (communes, syndicats de communes) qui y adhèrent s'engagent sur un tarif unique de l'eau qui permet au SDAEP, en aval, de réduire les inégalités entre les consommateurs des secteurs qui nécessitent de gros investissements et les autres. Nous voulons faire jouer la solidarité départementale, mais nous ne pouvons pas contraindre les syndicats locaux ou les collectivités à adhérer au SDAEP. En revanche, nous serons de plus en plus amenés à appliquer une logique du donnant-donnant. D'ores et déjà, seules les cinquante-trois communes et syndicats adhérant à notre Service d'assistance technique pour le traitement de l'eau potable peuvent prétendre à des subventions du Conseil général pour la modernisation de leurs réseaux d'alimentation. Enfin, je rappelle aux Costarmoricains que s'ils veulent demander des comptes sur la qualité ou le prix de l'eau de leur robinet, ils sont en droit de s'adresser aux entreprises fermières ou aux régies directes. Ce sont elles qui établissent les factures, qui sont juridiquement responsables, et qui doivent, le cas échéant, rendre des comptes.

Des associations sur le qui-vive



Une myriade d'associations a vu le jour ces dernières années sur le thème récurrent de la protection de l'environnement. Eaux et rivières de Bretagne mène aussi, avec l'aide du Conseil général, du Conseil régional, des services de l'État et de l'Union européenne, une action pédagogique auprès des jeunes au Centre d'initiation à la rivière de Belle-Isle-en-Terre (photo ci-dessus).

«L'État et l'Europe doivent agir de concert avec le Conseil général.»

Eaux et rivières de Bretagne

«Je me demande comment un conseiller municipal de base peut aujourd'hui s'y retrouver pour comprendre les missions des multiples syndicats, organismes, sociétés privées, qui interviennent sur la distribution de l'eau. Il y a – c'est le cas de le dire – une telle dilution des rôles que le consommateur est totalement tenu dans l'ignorance.» Gilles Huet n'y va pas de main morte. Les programmes de bassins versants ? «Il faut continuer dans cette voie, et l'institution départementale l'a bien compris. Mais ces actions ne seront pleinement efficaces que si les politiques publiques de l'État en matière d'agriculture, d'environnement

et d'aménagement rural sont menées de concert.» Quant au changement des pratiques agricoles qu'impliquera nécessairement la poursuite des opérations de bassins versants, ERB prône le dialogue : «Ce qui est nouveau, c'est que de plus en plus de représentants du monde agricole reconnaissent le bien-fondé de nos propositions, même s'il restera toujours une minorité pour nous traiter d'extrémistes. Mais l'évolution des mentalités est en marche. Il faudrait maintenant que les subventions, notamment au niveau de l'Europe, encouragent les pratiques respectueuses de l'environnement et de l'eau.»

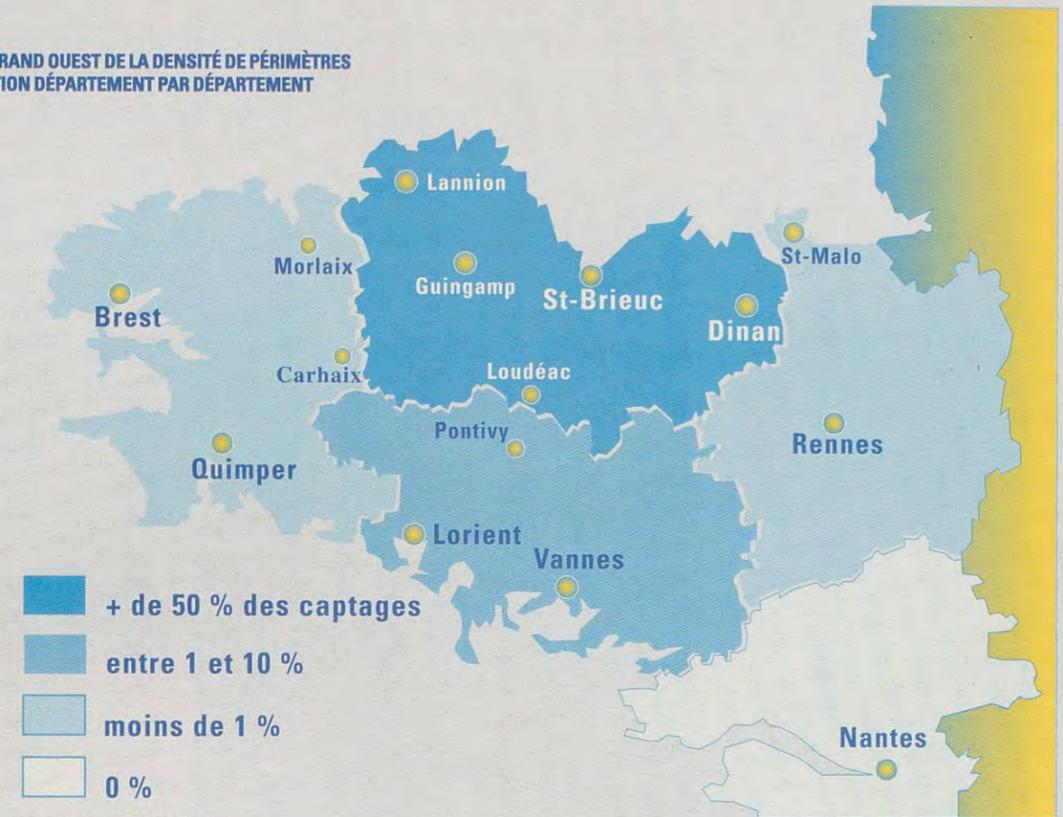
«Critiques mais responsables.»

Le Collectif eau pure

Le Collectif eau pure est né en 1995 de la volonté de plusieurs associations de se fédérer pour peser plus lourd dans le débat sur l'eau. S'il reste critique vis-à-vis de la situation actuelle, son porte-parole, Jacques Boutbien, reconnaît le bien-fondé de la politique de prévention mise en œuvre dans le département.

«Même si, avec son Plan départemental de l'environnement, le Conseil général a tendance à tirer la couverture à lui, je pense qu'il a bien cerné les enjeux, mais je me pose la question de l'efficacité de ses actions. Si nous sommes d'accord sur l'instauration des périmètres de protection et des contrats de bassins versants, peut-on en attendre des résultats si, en même temps, on ne fait rien pour passer d'une agriculture ultraproductiviste et peu respectueuse de l'environnement, à une agriculture à la fois responsable, novatrice, compétitive et non polluante ? Seulement 6 % de nos productions animales sont labellisées, alors que la labellisation est aujourd'hui un gage de réussite commerciale sur un marché de plus en plus tourné vers la qualité...», déclare ainsi Jacques Boutbien, qui tient également à clarifier la position du Collectif vis-à-vis du monde agricole. «Nous ne nous posons pas en adversaires des agriculteurs, bien au contraire, deux organisations agricoles font partie de notre association. Mais nous voulons que le mal soit pris à sa source, c'est-à-dire principalement au niveau des productions intensives, premières causes de pollution, d'autant que ce type d'activité est voué à sa perte, la crise du porc en témoigne. Cependant, nous appréhendons la notion d'environnement de façon globale, en tenant compte des aspects socio-économiques. Ce serait trop facile et démagogique de demander de l'eau pure sans se préoccuper de savoir si c'est faisable sans causer de dégâts en matière de compétitivité économique et d'emplois. Nous agissons en citoyens responsables.»

CARTE DU GRAND OUEST DE LA DENSITÉ DE PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DÉPARTEMENT PAR DÉPARTEMENT



- + de 50 % des captages
- entre 1 et 10 %
- moins de 1 %
- 0 %

Source Que choisir

Périmètres de protection L'exemple des Côtes d'Armor

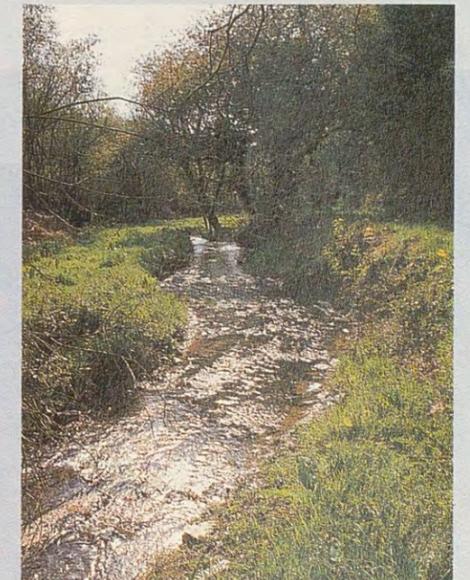
Si la loi n'oblige pas expressément les collectivités locales à protéger leurs points de captage d'eau de tout risque de pollution, elle met néanmoins à leur disposition un arsenal réglementaire qui leur permet de classer en périmètres de protection les zones situées en amont des captages. Elles peuvent alors y supprimer tout facteur de pollution. En Côtes d'Armor, sous l'impulsion du Conseil général et de ses partenaires, 60 % des points de captage sont protégés par de tels périmètres. Notre département – on le constate sur cette carte – a dans ce domaine plusieurs longueurs d'avance sur le reste du Grand Ouest.

Le réseau hydrologique costarmoricain Un milieu particulièrement fragile

Des kilomètres de sable découverts par la marée basse au fond de baies immenses, des bras de mer entrant profondément dans les terres pour aller y chercher de petits ruisseaux côtiers, d'autres cours d'eau qui iront, au sud du département, se transformer en rivières dans le Finistère ou le Morbihan...

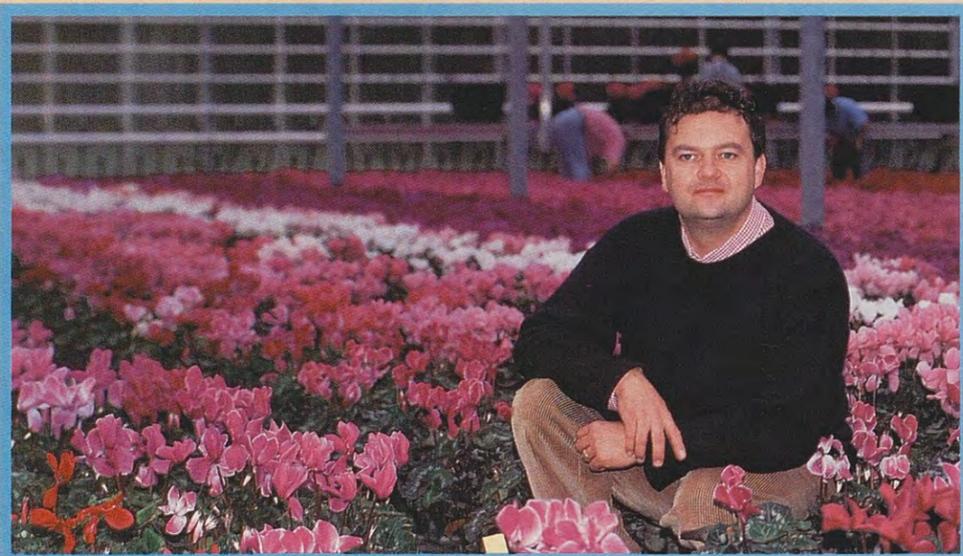
Le moins que l'on puisse dire est que notre réseau hydrographique est aussi complexe qu'original. Falaises, baies, estuaires, marais littoraux, vallées encaissées : c'est un milieu beaucoup plus difficile à gérer et à protéger que si nous avions hérité d'un paysage plat traversé par un ou deux fleuves.

D'autant que les eaux souterraines sont ici peu exploitables, nous obligeant à capter plus de 80 % de notre eau en surface, directement dans ce canevas de petites rivières. En clair, ici beaucoup plus qu'ailleurs, l'eau destinée à la consommation et celle qui charrie nos rejets coulent dans le même lit.



Le parcours de Jean-Michel Laperche, président de la coopérative horticole des Plants du littoral, numéro deux français dans son secteur, démontre que les fleurs ont un bel avenir sous le ciel costarmoricain. De plus, Les Plants du littoral ont le mérite de produire "propre".

Le littoral à fleur de pot



L'eau de pluie pour arroser, ce qui nous a permis cette année de ne puiser qu'une semaine dans la nappe phréatique. Et nous pratiquons de plus en plus la lutte intégrée en remplaçant les traitements chimiques par l'introduction d'insectes prédateurs des parasites. Enfin, nous venons de boucler une étude sur le retraitement de nos déchets (végétaux, pots, etc.)»

Les Plants du littoral emploie aujourd'hui plus de 150 personnes, «mais nous avons certaines difficultés à trouver des cadres et des techniciens», précise Jean-Michel Laperche. D'où son projet de créer, à l'école d'horticulture de Saint-Ilan, à Langueux, une formation de niveau bac + 4. Preuve que le patron des Plants du littoral voit loin. C'est là, sans doute, le signe que l'horticulture est promise à un bel avenir en Côtes d'Armor.

Les chiffres

- 11 producteurs regroupés au sein de la coopérative ;
- 15 hectares de serres, dont 3,5 sur le site de Valorys à Pluzunet ;
- 150 salariés permanents ;
- chiffre d'affaires 1997 : 80 millions de francs ;
- production 1997 : 1,5 million de plantes fleuries, 6 millions de boutures de géranium, 9 millions de bisannuelles.

LES PLANTS DU LITTORAL
ESPACE HORTICOLE VALORYS.
22140 - PLUZUNET.
TÉL. : 02 96 54 67 70.

Chez les Laperche, on a les mains dans la terre depuis trois générations. «La famille travaillait dans le maraîchage, avant de se lancer dans l'horticulture en 1968 pour, progressivement, ne plus faire que ça», précise Jean-Michel Laperche, P-dg de Géraflor à Trégomeur, la plus importante entreprise horticole des Côtes d'Armor. Chez lui, l'horticulture est une passion, motivée non seulement par l'amour des fleurs mais aussi par la volonté de démontrer que la Bretagne a son mot à dire sur un marché en plein essor. C'est ce qui a poussé Jean-Michel à fonder il y a dix ans, avec quatre confrères horticulteurs, une coopérative afin de mieux répondre à une demande croissante, tant en

quantité qu'en qualité. Ainsi est née la coopérative "Les Plants du littoral". Aujourd'hui, elle rassemble onze producteurs et se classe au deuxième rang en France dans le secteur des plantes à massif et en pot. «Les Plants du littoral nous ont per-

«Notre production et notre créativité nous permettent de gagner des parts de marché d'année en année.»

mis, au lieu de nous concurrencer mutuellement, de travailler ensemble sur des objectifs plus ambitieux. Nous donnons naissance à de nouvelles espèces dont certaines sont exportées jus- qu'aux États-Unis.»

En janvier 1998, quatre adhérents de la coopérative, dont Jean-Michel (qui est aussi président des Plants du littoral), emménagent à Pluzunet sur 32 000 m² de serres ultramodernes au pied de Valorys, l'usine d'incinération du SMITRED, qui traite les ordures ménagères de 105 communes de l'ouest du département. L'usine chauffe les serres, permettant aux Plants du littoral de réaliser 40 % d'économie d'énergie. C'est la Communauté de communes du centre

Trégor qui s'est chargée de viabiliser le site et d'en proposer les terrains à des prix incitatifs. «Notre implantation à Valorys entre dans notre démarche environnementale pour "produire propre". Ici, nous récupérons

Le homard breton



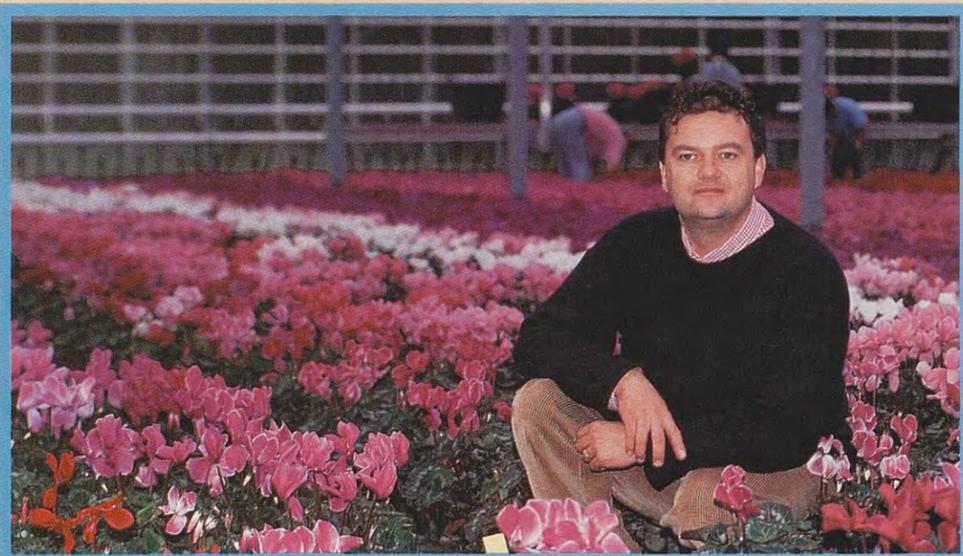
Bleu comme la mer

Loguivy de la Mer, quartier maritime de Paimpol. Ici, la pêche du homard de mars à septembre peut représenter 80 % du chiffre d'affaires des caseyeurs. Mais la ressource reste fragile, malgré la présence, au large de Bréhat, de la plus grande

réserve protégée de Bretagne s'étendant sur 7 000 hectares. À terre, Louis Le Bellec, ancien pêcheur, s'active à défendre l'image du homard breton et à préserver le gisement local dans le cadre de son association des "Homardiens de la Côte".

Le parcours de Jean-Michel Laperche, président de la coopérative horticole des Plants du littoral, numéro deux français dans son secteur, démontre que les fleurs ont un bel avenir sous le ciel costarmoricain. De plus, Les Plants du littoral ont le mérite de produire "propre".

Le littoral à fleur de pot



l'eau de pluie pour arroser, ce qui nous a permis cette année de ne puiser qu'une semaine dans la nappe phréatique. Et nous pratiquons de plus en plus la lutte intégrée en remplaçant les traitements chimiques par l'introduction d'insectes prédateurs des parasites. Enfin, nous venons de boucler une étude sur le retraitement de nos déchets (végétaux, pots, etc.)»

Les Plants du littoral emploie aujourd'hui plus de 150 personnes, «mais nous avons certaines difficultés à trouver des cadres et des techniciens», précise Jean-Michel Laperche. D'où son projet de créer, à l'école d'horticulture de Saint-Ilan, à Langueux, une formation de niveau bac + 4. Preuve que le patron des Plants du littoral voit loin. C'est là, sans doute, le signe que l'horticulture est promise à un bel avenir en Côtes d'Armor.

Les chiffres

- 11 producteurs regroupés au sein de la coopérative ;
- 15 hectares de serres, dont 3,5 sur le site de Valorys à Pluzunet ;
- 150 salariés permanents ;
- chiffre d'affaires 1997 : 80 millions de francs ;
- production 1997 : 1,5 million de plantes fleuries, 6 millions de boutures de géranium, 9 millions de bisannuelles.

LES PLANTS DU LITTORAL.
ESPACE HORTICOLE VALORYS.
22140 - PLUZUNET.
TÉL. : 02 96 54 67 70.

Chez les Laperche, on a les mains dans la terre depuis trois générations. «La famille travaillait dans le marâchage, avant de se lancer dans l'horticulture en 1968 pour, progressivement, ne plus faire que ça», précise Jean-Michel Laperche, P-dg de Géraflor à Trégomeur, la plus importante entreprise horticole des Côtes d'Armor. Chez lui, l'horticulture est une passion, motivée non seulement par l'amour des fleurs mais aussi par la volonté de démontrer que la Bretagne a son mot à dire sur un marché en plein essor. C'est ce qui a poussé Jean-Michel à fonder il y a dix ans, avec quatre confrères horticulteurs, une coopérative afin de mieux répondre à une demande croissante, tant en

quantité qu'en qualité. Ainsi est née la coopérative "Les Plants du littoral". Aujourd'hui, elle rassemble onze producteurs et se classe au deuxième rang en France dans le secteur des plantes à massif et en pot. «Les Plants du littoral nous ont per-

«Notre production et notre créativité nous permettent de gagner des parts de marché d'année en année.»

mis, au lieu de nous concurrencer mutuellement, de travailler ensemble sur des objectifs plus ambitieux. Nous donnons naissance à de nouvelles espèces dont certaines sont exportées jus- qu'aux États-Unis.»

En janvier 1998, quatre adhérents de la coopérative, dont Jean-Michel (qui est aussi président des Plants du littoral), emménagent à Pluzunet sur 32 000 m² de serres ultramodernes au pied de Valorys, l'usine d'incinération du SMITRED, qui traite les ordures ménagères de 105 communes de l'ouest du département. L'usine chauffe les serres, permettant aux Plants du littoral de réaliser 40 % d'économie d'énergie. C'est la Communauté de communes du centre

Trégor qui s'est chargée de viabiliser le site et d'en proposer les terrains à des prix incitatifs. «Notre implantation à Valorys entre dans notre démarche environnementale pour "produire propre". Ici, nous récupérons

Le homard breton



Bleu comme la mer

Loguivy de la Mer, quartier maritime de Paimpol. Ici, la pêche du homard de mars à septembre peut représenter 80 % du chiffre d'affaires des caseyeurs. Mais la ressource reste fragile, malgré la présence, au large de Bréhat, de la plus grande

réserve protégée de Bretagne s'étendant sur 7 000 hectares. À terre, Louis Le Bellec, ancien pêcheur, s'active à défendre l'image du homard breton et à préserver le gisement local dans le cadre de son association des "Homardiens de la Côte".



pêcheurs costarmoricains mais aussi les Finistériens, explique Louis. Il y a une crise latente de la pêche et il nous faut absolument nous donner les moyens de réagir. Nous avons déjà réfléchi au principe de la protection de la bande des trois milles – là où il y a le plus de frayères. Nous souhaitons encourager l'investissement dans de gros bateaux qui iraient pêcher le homard plus au large. Nous pourrions alors vraiment nous lancer dans de grosses opérations de repeuplement près de la côte et laisser les homards frayer tranquilles. Vous savez, le quartier maritime de Paimpol reste un des meilleurs secteurs de Bretagne pour le homard. Il ne tient qu'à nous de préserver cette richesse...»

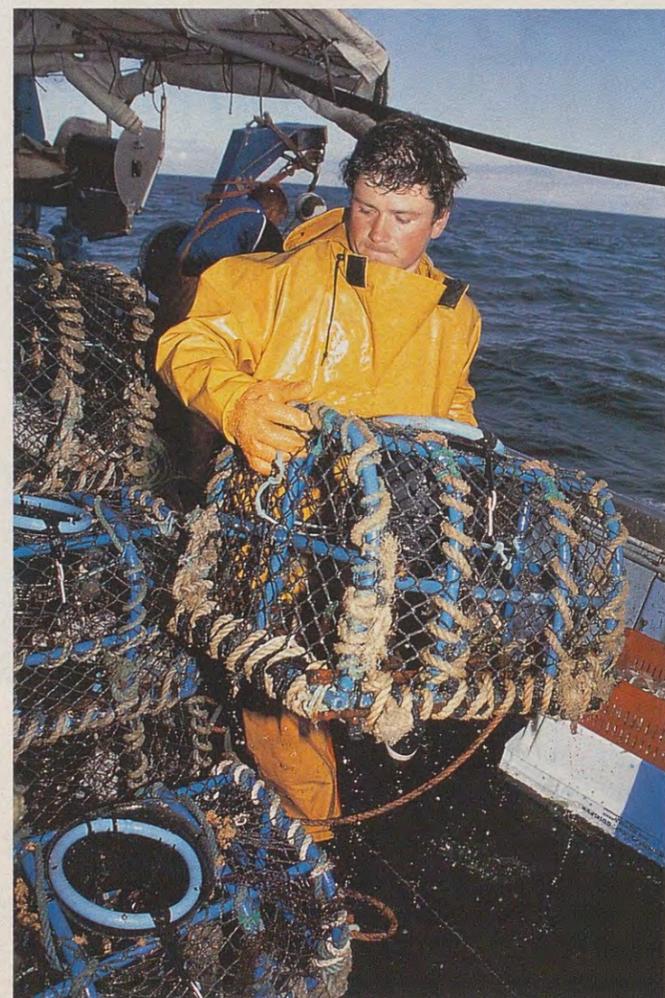
Du petit port de Loguivy se dégage une étonnante impression de calme en ce début d'octobre. Trois ou quatre petits caseyeurs ont été remontés pour réparation, les autres sont partis sur Paimpol en carénage. La saison du homard vient de se terminer et la plupart des pêcheurs sont au repos. Un repos salubre après une saison de pêche longue de sept bons mois, de mars à septembre. Ils sont environ quatre-vingts bateaux sur le quartier maritime de Paimpol à pratiquer cette pêche, dont une vingtaine basés à Loguivy. Une pêche très dure. Un caseyeur peut parfois embarquer près de 600 casiers qu'il faut mettre à l'eau... et surtout remonter pratiquement à bout de bras. Mais les pêcheurs ne sont pas gens à se plaindre.

Jusqu'à 600 casiers par bateau

«Les meilleures prises, nous les faisons de mai à juillet, une période où les homards se rapprochent de la côte pour frayer», confie Louis Le Bellec, président de l'association des «Homardiers de la Côte». Sur

Loguivy, on peut estimer qu'il s'est pêché entre dix et douze tonnes de homard cette saison, poursuit Louis, mais ce n'est qu'une estimation, car il n'y a pas de passage en criée obligatoire. Beaucoup de pêcheurs vendent une partie de leur pêche directement aux restaurateurs, aux poissonniers ou aux grandes surfaces.»

Il sait de quoi il parle : «J'ai quarante-sept ans de pêche derrière moi. À treize ans, j'étais déjà sur le pont, à l'époque où Paimpol était encore un grand port de pêche. Dix campagnes aux Kerguelen et trois à Terre-Neuve, ça vous donne du recul. Ce n'est que plus tard que je me suis lancé dans les crustacés...» À soixante-cinq ans, Louis a maintenant passé la main à son fils Dominique. Mais pas question de lâcher la partie pour autant. À terre, il a décidé d'essayer de fédérer la profession autour d'une image forte du homard breton, histoire de mieux résister à la concurrence internationale et de préserver la ressource locale. C'est sur ces objectifs qu'est née en 1994 l'association des «Homardiers de la Côte». «D'abord pour mettre en place des plans de pêche et éviter la surpêche, en sensibilisant les



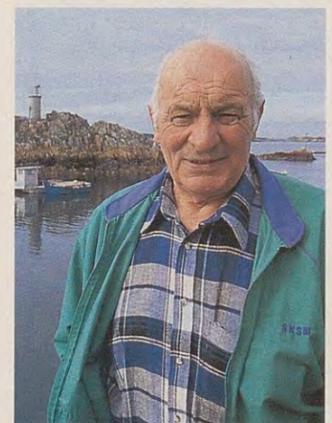
Un label "Homard de la côte"

En attendant, l'association a créé son label «Homardiers de la Côte», qui impose une taille minimale de vingt-quatre centimètres. Les pêcheurs qui adhèrent à cette démarche marquent leurs prises avec une bague que le consommateur identifiera. Jacky Delamarre, un Paimpolais, a d'ailleurs été embauché comme «emploi-jeune» pour veiller à la bonne marche de cette opération que Louis voudrait voir s'étendre sur le plan national. «Depuis deux ans, durant la saison du homard, l'association est locataire de la criée de Loguivy, précise Louis le Bellec. Nous pro-

posons aux pêcheurs de commercialiser leur production en leur garantissant un prix de vente, ce qui nous permet d'asseoir notre rôle de régulateur. Et dès l'an prochain, nous investirons les bénéfices de l'association dans des opérations de repeuplement.»

La plus grande réserve de Bretagne

L'IFREMER (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) se penche, lui aussi, sur ce problème de maintien de la ressource. Il existe actuellement en Manche-Atlantique environ vingt-cinq cantonnements de crustacés où la pêche est soit totalement interdite, soit strictement limitée. Ces réserves permettent aux homards de s'y reproduire et d'y grandir. Le homard n'étant pas forcément sédentaire, on le retrouvera plus tard dans les zones de pêche autorisée, alimentant ainsi la production locale. C'est au nord de Bréhat que s'étend, sur 7 000 hectares, le cantonnement de la Harnouaye, le plus grand de Bretagne. Pour Daniel Latrouite, chercheur à l'IFREMER, «il s'agit là d'un des meilleurs mo-



Louis le Bellec, président des «Homardiers de la Côte».



yens de préserver la ressource. Ces cantonnements représentent une réserve de géniteurs, offrent une protection aux jeunes homards et limitent la mortalité due à la pêche.» Il faut en effet savoir que ces petites bêtes-là sont fragiles et mettent beaucoup de temps à grandir : un homard d'un an n'est pas plus gros qu'une crevette, et il va mettre entre vingt-cinq et trente-cinq ans pour devenir l'animal que vous retrouverez sur l'étagère du poissonnier.

Le Canadien se mange, le Breton se déguste.

La production annuelle de homard en France est d'environ 500 tonnes, sans doute plus si l'on tient compte des ventes hors criée. «Je pense que notre intérêt serait d'instaurer un passage obligatoire en criée», insiste Louis le Bellec, pour savoir exactement où nous en sommes et mieux gérer la ressource, un

peu sur le même principe que ce qui se fait pour la coquille Saint-Jacques, mais sans aller jusqu'à imposer des quotas ou des horaires de pêche.» Mais le homard bleu doit affronter une sévère concurrence, tant sur les cartes des restaurateurs que dans les linéaires des supermarchés. Il s'agit bien sûr du petit homard canadien, pré-cuit dans son bloc de glace et vendu moins de trente francs l'unité. Pour comparaison, il faut savoir que le Canada produit près de 40 000 tonnes de homard par an... face à nos 500 tonnes, c'est David contre Goliath. Du moins si l'on ne raisonne qu'en termes de quantité, car, si l'on se penche sur la qualité du produit, là, il n'y a pas photo. «J'ai déjà fait l'expérience», sourit Louis, de présenter à des convives, sans les prévenir, un plateau de homards bretons et canadiens. Personne n'a été dupe, la différence de texture et de saveur ne souffre pas

la comparaison. Le Canadien se mange, le Breton se déguste. Quant à la différence de prix, je n'ai qu'un conseil à donner aux amateurs de homard breton. Vous n'êtes pas obligés d'en manger en fin d'année, c'est la période où fatalement les cours montent pour atteindre jusqu'à 350 ou 400 F le kilo au détail. Alors que, comme je le disais tout à l'heure, au printemps et en été, vous trouverez les plus beaux spécimens, moitié moins chers... Permettez-moi d'insister, pour le pêcheur comme pour le consommateur, la vraie bonne saison du homard va de mai à juillet ! C'est là que vous obtiendrez le meilleur rapport qualité/prix.» Et lorsqu'on lui demande quelle est selon lui la meilleure façon d'accommoder le homard, Louis conclut, sans hésitation aucune : «Au court-bouillon, c'est comme ça qu'il garde toute sa saveur.» Parole de Paimpolais !

En marche vers l'euro

300 millions d'Européens gagnent au change

Près de 300 millions d'Européens se préparent à la mise en circulation, dans trois ans, des premières pièces et billets en euros. D'ici là, les collectivités locales auront un rôle déterminant à jouer pour les aider à se familiariser avec la monnaie unique.

Le Conseil général des Côtes d'Armor entend bien s'engager dans cette voie pour que chacun assimile la valeur mais aussi les enjeux de l'euro.

Guy Le Helloco, vice-président du Conseil général et président du Groupe de pilotage sur l'euro, apporte ses explications et précise quelques repères.

Est-ce vraiment le rôle du Conseil général de sensibiliser les citoyens à l'euro ?

Guy Le Helloco : Un récent sondage confirme ce que nous pensions. Pour se faire expliquer l'euro, les Français attendent plus des collectivités locales – communes, conseils généraux – que de l'État. Comme pour beaucoup de sujets qui les préoccupent, ils se tournent vers leurs élus de proximité. Il est donc de notre devoir de leur répondre. Je pense tout particulièrement aux personnes qui n'ont pas forcément accès à l'information, de par leur âge, leur isolement, ou parce qu'elles ont des préoccupations beaucoup plus immédiates liées, par exemple, à de grandes difficultés sociales.

Comment cela va-t-il se traduire dans les faits ?

Guy Le Helloco : Le Groupe de pilotage sur l'euro, dont je me suis vu confier la présidence, réfléchit aujourd'hui à des actions concrètes en direction de ces publics : information dans les collèges, sensibilisation auprès



La zone euro

- Allemagne
- Autriche
- Belgique
- Espagne
- Finlande
- France
- Irlande
- Italie
- Luxembourg
- Pays-Bas
- Portugal

des personnes âgées et des personnes en difficulté. Pourquoi, par exemple, ne pas libeller en euros les aides financières que le Conseil général leur alloue, en accompagnant ces opérations de toutes les précautions nécessaires pour expliquer l'euro ? Pour vaincre les appréhensions et les réticences, nous pouvons par ailleurs démontrer aux Costarmoricains que, d'une part, la conversion en euros n'a aucune incidence sur leur pouvoir d'achat, et que, d'autre part, l'euro présente bien

des avantages, notamment en créant une émulation de la concurrence en matière de prix à l'échelle européenne. Car dans une région touristique comme la nôtre, soyez sûrs que dès cet été, les touristes néerlandais, belges, allemands, italiens et bien d'autres ne manqueront pas de demander les prix en euros pour les comparer avec ceux pratiqués chez eux. Les organismes consulaires – chambres de commerce, chambres de métiers, etc. – l'ont déjà compris en sensibilisant entreprises, artisans et commerçants à la nécessité de se familiariser dès maintenant à la monnaie européenne et au double affichage des prix.

des avantages, notamment en créant une émulation de la concurrence en matière de prix à l'échelle européenne. Car dans une région touristique comme la nôtre, soyez sûrs que dès cet été, les touristes néerlandais, belges, allemands, italiens et bien d'autres ne manqueront pas de demander les prix en euros pour les comparer avec ceux pratiqués chez eux. Les organismes consulaires – chambres de commerce, chambres de métiers, etc. – l'ont déjà compris en sensibilisant entreprises, artisans et commerçants à la nécessité de se familiariser dès maintenant à la monnaie européenne et au double affichage des prix.

REPÈRES

● **1^{er} janvier 1999 - 1^{er} janvier 2002.** L'euro devient la monnaie unique et officielle des onze pays membres de la zone euro. Annonce officielle des taux de conversion le 1^{er} janvier 1999. Basculement des marchés financiers vers l'euro. Durant les trois ans de cette période transitoire, les opérations en euros ne pourront se faire que par chèque (chèquiers spéciaux mis à disposition gratuitement par votre banquier) ou avec votre actuelle carte bancaire, sous réserve du consentement des deux parties (un commerçant peut, par exemple, refuser d'être payé en euros).

● **Avantages pour les citoyens.** À service ou produit égal, les Européens de la zone euro peuvent comparer les prix avec ceux pratiqués dans d'autres pays. D'où une concurrence sur les prix à l'échelon européen. Les frais de change disparaîtront.

● **1^{er} janvier 2002. Mise en circulation des pièces et des billets en euros.** Les pièces et billets nationaux pourront rester en circulation jusqu'au 30 juin 2002. Basculement des administrations publiques vers l'euro.

● **1^{er} juillet 2002. Le franc est définitivement remplacé par l'euro.** Retrait total et définitif des pièces et billets nationaux. L'euro aura seul cours légal et sera utilisé par 290 millions de citoyens européens

La protection maternelle et infantile

Le temps de devenir grand

Parmi les nombreux dispositifs mis en place par le Conseil général en faveur de l'enfance et de la famille, la protection maternelle et infantile est une mission prioritaire. Ce service public gratuit a pour vocation de permettre à tous l'accès aux droits, aux soins et aux services liés à la périnatalité et à la petite enfance.

Les Côtes d'Armor enregistrent chaque année entre 5 000 et 6 000 naissances et, même si ce petit monde est généralement l'objet de toutes les attentions des familles, les contraintes, voire les écueils de la vie font que le métier de parent s'improvise de moins en moins. D'où l'intérêt de la proximité des équipes de la P.M.I.

La protection maternelle et infantile mobilise quinze médecins, quarante puéricultrices, cinq sages-femmes et de nombreux travailleurs sociaux – assistantes sociales, éducateurs spécialisés – dans les douze circonscriptions de la Direction de la Solidarité du Conseil général. Toutefois, la P.M.I. ne prodigue pas de soins. Elle ne se substitue en aucun cas au secteur médical, libéral ou hospitalier. Pour ce qui est du suivi de la femme enceinte, puis de son bébé dans leur environnement familial, la sage-femme, la puéricultrice ou l'assistante sociale sont là pour conseiller, dépister les éventuels problèmes médico-sociaux et apporter leur aide par une orientation vers des soins spécialisés, un soutien psychologique ou un accompagnement à domicile.

Mais au-delà de ces situations problématiques, les équipes de la P.M.I. reçoivent en consultation toute jeune maman ou femme enceinte pour répondre à ses interrogations et proposent des séances gratuites de vaccination.

Une des autres missions de la P.M.I., et non des moindres, est le bilan de santé effectué en école maternelle sur tous les enfants (entre trois ans et demi et quatre ans et demi), permettant ainsi de déceler suffisamment tôt les handicaps, les problèmes de vue ou d'audition, mais aussi les symptômes de la maltraitance.

On le sait moins, mais c'est également la P.M.I. qui a la charge des dossiers d'agrément des assistantes maternelles à titre non perma-



nent. On compte 5 500 assistantes maternelles en Côtes d'Armor. Il en est de même pour toutes les structures d'accueil des enfants jusqu'à l'âge de six ans : haltes-garderies, crèches associatives ou municipales, garderies péri-scolaires. Par ailleurs, le Conseil général a participé, aux côtés de la C.A.F., à la mise en place ces dernières années de huit "relais assistantes maternelles", de véritables points d'animation et de rencontre créés par les collectivités locales. Là, une puéricultrice reçoit les parents, les

orienter vers des assistantes maternelles agréées dont elle centralise les disponibilités d'accueil. Elle a aussi une mission de coordination, d'animation et d'information auprès des assistantes maternelles. Enfin, les centres de planification s'adressent plus particulièrement aux adolescents et aux jeunes adultes pour les informer en matière de maîtrise de la fécondité, de prévention contre les maladies sexuellement transmissibles, et peuvent également jouer un rôle de conseil conjugal et familial.

Chaque année, la P.M.I., ce sont :

- 3 000 jeunes en consultation de planning familial ;
 - 1 800 jeunes enfants reçus en consultation par un médecin ;
 - 3 500 enfants suivis dans le cadre d'un accompagnement de la famille à domicile ;
 - 5 000 enfants des classes maternelles vus en bilan de santé, dont 13 % orientés vers un ophtalmologiste et 8 % vers un oto-rhino-laryngologiste.
- La P.M.I. est une mission de la Direction départementale de la solidarité.

Les emplois-jeunes, un an après Un horizon professionnel plus serein

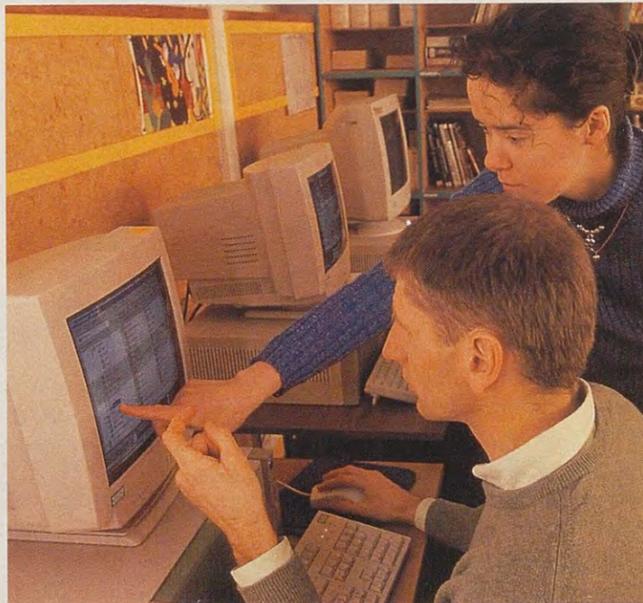
Un an après sa mise en application, le dispositif "emplois-jeunes" affiche un bilan encourageant dans le département pilote des Côtes d'Armor. Une réussite due à la mobilisation des collectivités locales – communes, Conseil général – et au dynamisme d'un tissu associatif qui a su jouer le jeu.

Dans les Côtes d'Armor, plus de 500 emplois directs et indirects ont ainsi été créés à la fin de l'année dernière. Une entrée réussie dans le monde du travail dont certains bénéficiaires espèrent qu'elle débouchera sur un emploi fixe, voire sur l'apprentissage d'un métier. Dans leur ensemble, les jeunes rencontrés sont unanimes : ils ont acquis leur indépendance, se sentent reconnus professionnellement et regardent désormais leur avenir sans appréhension. Si leur salaire brut mensuel (6 797,18 F, soit le Smic plus 10 ou 20 % dans certains cas) reste généralement modeste au regard d'un niveau de formation majoritairement bac + 2, ils ne s'en plaignent pas. L'important pour eux est d'avoir le pied à l'étrier. Pour Céline Deffin, embauchée l'été dernier comme "accompagnateur social à la mobilité" auprès de la FDSMAD (Fédération départementale des services de maintien et d'aide à domicile), c'est sans comparaison avec son CES antérieur : *«Avant, c'était 5 200 F par mois pour quarante-cinq heures de travail.»* Marie-Claude Thoraval, recrutée directement par le Conseil général, gagne, quant à elle, 6 100 F net par mois (110 % du Smic) : *«Ce n'est peut-être pas la panacée, mais pour moi, l'essentiel est de faire un métier que j'aime et de pouvoir continuer à me former.»*

50 emplois directs

Les cinquante premiers postes créés au sein des services du Conseil général touchent les secteurs de l'environnement (21), de l'éducation et des nouvelles technologies de communication (20), de la culture (4), de la coopération décentralisée (2), du tourisme (2) et de la jeunesse (1).

Marie-Claude Thoraval fait partie des dix-sept jeunes recrutés dans le secteur des nouvelles technologies. Sa mission est de *«favoriser l'intégration de l'outil informatique auprès des enseignants, des biblio-*



thèques et des centres de documentation, et d'aider à la mise en œuvre des réseaux de communication entre les différents établissements.»

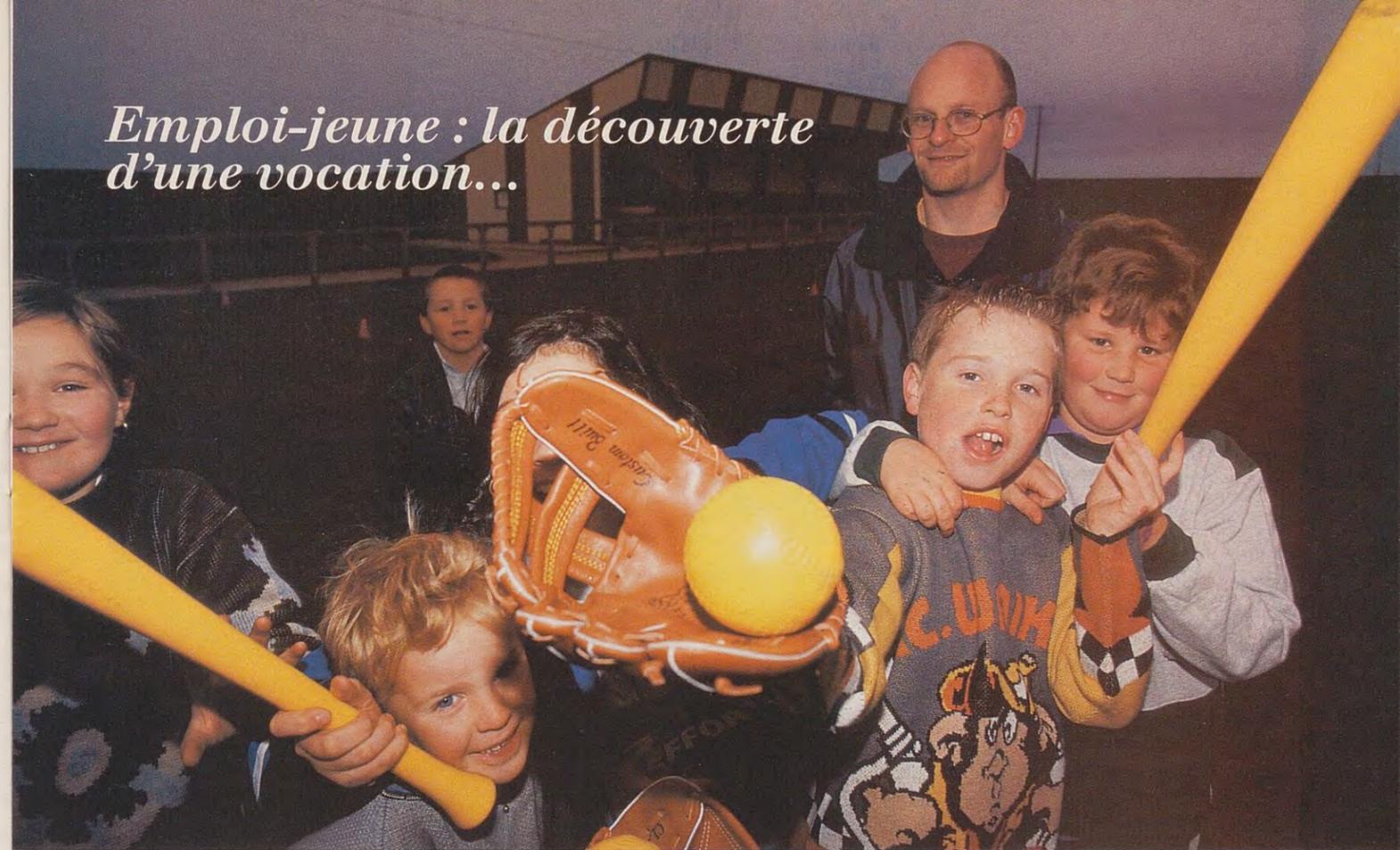
Dans son bureau d'accueil au collège Paul-Éluard de Mûr-de-Bretagne, elle fait figure d'archétype. Son enthousiasme et sa détermination sont impressionnants. Avant cet emploi, comme beaucoup, Marie-Claude n'avait connu que de petits "boulots". Ils lui ont permis de financer ses études par correspondance : *«Je n'aimais pas l'école, mais j'adorais apprendre, alors j'ai passé un BTS d'économie sociale et familiale, par correspondance. Passionnée d'informatique, mais aussi de psychologie et de communication, je ne me voyais pas travailler exclusivement sur la technique. Ce devait être un moyen d'accéder à autre chose.»* Pour elle, ce premier emploi est une chance inespérée, celle de créer un poste à sa dimension.

«Tout est allé très vite, il s'est écoulé trois semaines entre mon dépôt de candidature et mon affectation. Le Conseil général a donné une mission à chaque recruté, et depuis nous avons les moyens que nous nous donnons, la chance de pouvoir inventer, jour après jour, notre profil professionnel avec une grande liberté d'action et un sentiment de responsabilité.»

150 emplois aidés

Au 23 novembre 1998, 127 emplois avaient pu être créés par quarante-cinq associations grâce au dispositif d'accompagnement du Conseil général (plus de la moitié dans les domaines culturel, famille-santé-solidarité et environnemental, et près du tiers dans le domaine sportif). Les recrutements, qui se poursuivent, ont atteint 150 à fin 1998. Financièrement, le principe est le suivant : pour un emploi-jeune dont le coût est évalué à 115 000 F par an, l'État verse 95 000 F et le Conseil général 10 000 F. Le solde, à la charge de l'employeur, peut être abondé par

Emploi-jeune : la découverte d'une vocation...



d'autres collectivités, mais le financement minimal exigé de l'employeur pour obtenir la subvention est de 10 000 F, une façon de le responsabiliser dans l'optique d'une embauche définitive. Du fait que toutes les associations ayant obtenu un agrément de la Préfecture n'ont pas demandé une subvention du Conseil général, le chiffre réel des emplois associatifs à fin 1998 pour le département est de 275. À la FDSMAD, Céline Deffin estime avoir déjà acquis une bonne expérience professionnelle dans *«une activité d'utilité sociale jusqu'alors insatisfaite»*. Avec en poche un bac G2 (comptabilité), elle regrettait de s'être "égarée" deux ans en fac de sociologie et ne se sentait pas vraiment armée pour le monde du travail. Après avoir tenté plusieurs fois sans succès le concours d'éducateur spécialisé (2 000 candidats au départ, quarante à l'arrivée !), elle avait perdu confiance lorsqu'elle a décroché son emploi-jeune. Il s'agit d'accompagner les personnes âgées handicapées dans leurs déplacements à l'extérieur, et tous ceux qui sont en grande difficulté dans leurs démarches. *«Maintenant,*

je suis autonome et j'ai cinq ans pour réussir un concours et me stabiliser, explique-t-elle. J'aime ce que je fais. Les gens ne nous prennent pas pour des taxis. Ils se confient à nous, nous les écoutons. Quand j'accompagne une personne pour faire ses courses et qu'on me prend pour sa fille, je ne dis rien : elle est heureuse et moi aussi. Je l'aide à lutter

contre sa solitude. Et puis, c'est motivant, car nous sommes les premiers à exercer ce métier. Je ne ferai pas ce boulot toute ma vie, mais c'est un tremplin, j'ai enfin l'impression d'exercer un vrai métier et je suis prête à m'investir encore davantage dans la Fédération.»

«Nous avons un emploi, à nous de réussir à le garder»

Hervé Rossin, lui, a été recruté comme éducateur sportif à l'association Cideral Sport Encadrement de Loudéac. Nanti d'un DUT d'informatique industrielle, il a toujours aimé le sport, mais il n'avait pas pensé en faire son métier. Il est entré par hasard dans le circuit du dispositif emplois-jeunes. *«Avant de faire mon service militaire, j'ai été recruté par le Conseil général sur des opérations ponctuelles Cap Armor. Au passage, cela m'a permis de valider un Bafa omnisports (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). Après le service, j'ai présenté une candidature spontanée et j'ai été embauché le 15 septembre 1998. Aujourd'hui, je me vois mal dans l'informatique ou l'électronique, sauf si, un jour, je pouvais intégrer cette formation à mes activités sportives.»*

Pour pérenniser son emploi, il vise un BEES APT (Brevet d'État d'éducateur sportif, activités physiques pour tous), mais son ambition à plus long terme est d'accéder aux concours de la fonction publique pour devenir éducateur territorial. Sa voie est désormais tracée.

Pour Marie-Claude, pas d'état d'âme : *«Je reste. Je me sens déjà parfaitement reconnue professionnellement par les enseignants, et je suis de plus en plus convaincue que l'outil informatique est un remède à l'échec scolaire. Au poste où je suis, toutes les évolutions sont possibles, je n'ai plus aucune inquiétude pour l'avenir. Je me verrais bien au service social ou aux affaires scolaires du Département.»* Pour Hervé comme pour Céline, même assurance : *«Nous avons un emploi, à nous de réussir à le garder !»*

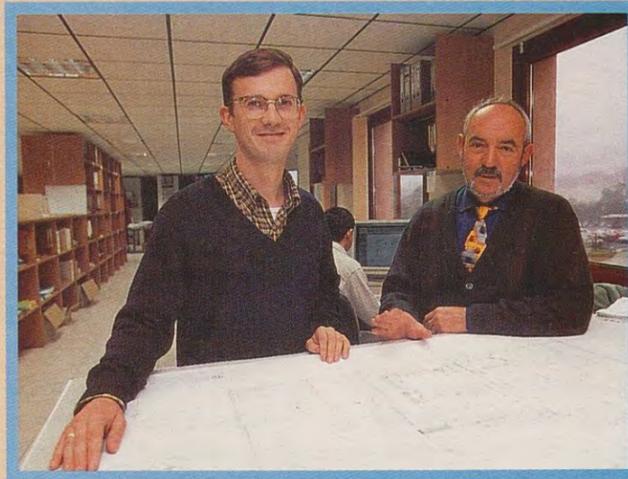


Une entreprise peut naître et se développer en centre-Bretagne, au point de devenir le numéro un français dans son secteur. C'est l'exemple très évocateur de Couédic-Madoré-Équipement, fondée il a quinze ans par trois hommes du cru.

Couédic-Madoré

Depuis Plémet, ils dominent le marché français

Quelque part au sud de Loudéac, à Saint-Barnabé exactement, trois hommes décident en 1985 d'unir leurs expériences respectives dans la fabrication et la commercialisation de matériel d'abattage pour créer leur propre entreprise. C'est ainsi que Jean Madoré, Bernard Couédic et Robert Le Maux ont donné naissance à Couédic-Madoré-Équipement. «À l'époque, raconte Christophe Madoré, directeur adjoint et fils de Jean, une seule entreprise détenait un quasi-monopole dans ce créneau, ce qui était extrêmement frustrant pour les clients qui n'avaient guère le choix. Convaincus qu'ils réussiraient à rompre ce monopole, mon père et ses associés ont monté leur affaire, avec chacun une solide connaissance du secteur et des clients». Un pari manifestement



la nouvelle usine de Plémet, à quelques kilomètres de là. «Pourquoi serions-nous allés nous installer ailleurs ? Nous sommes fortement attachés au centre-Bretagne et comptons bien

«Nous sommes fortement attachés au centre-Bretagne et comptons bien y rester.»

gagné puisqu'aujourd'hui, quinze ans après, Couédic-Madoré est devenu le numéro un français dans l'élaboration et l'installation de chaînes d'abattage et de découpe pour bovins, porcins et ovins. De vingt-et-un salariés en 1985 dans la petite fabrique de Saint-Barnabé, les effectifs sont passés aujourd'hui à 106, installés depuis 1997 dans

quelques kilomètres de Lamballe, Saint-Brieuc et Guingamp. «Le fait que nous restions dans la région est bien entendu aussi fortement lié au bassin agro-alimentaire le plus important de France, dont notre activité dépend étroitement». L'actualité de Couédic-Madoré, c'est l'extension de l'usine : 1 700 m² supplé-

mentaires – grâce à des financements européens et l'aide du Conseil général. «Cela va nous permettre de réorganiser nos ateliers, de monter une nouvelle unité de mécanique, en créant forcément de nouveaux emplois». Aujourd'hui, l'élaboration sur mesure de chaînes d'abattage (jusqu'à 600 porcs à l'heure pour celle qui fonctionne à la

Cooperl, à Lamballe) fait appel aux recherches les plus poussées sur un marché où la concurrence internationale est rude. «Dix-huit ingénieurs et dessinateurs travaillent dans notre bureau d'études avec dessin et conception assistés par ordinateur. Nous avons dû apprendre à marier les métiers traditionnels qui sont les nôtres – chaudronnerie, serrurerie – avec des techniques de pointe. C'est là notre force : pouvoir désormais répondre rapidement à n'importe quelle demande en France comme à l'étranger (15 % du chiffre d'affaires à l'export)», conclut Christophe Madoré.

Quelques chiffres

- 1983
• Création à Saint-Barnabé avec 21 salariés et un chiffre d'affaires de 12 millions de francs.
- 1997
• Déménagement sur le site de Plémet.
- 1998
• Extension de l'usine de 1 700 m² supplémentaires.
• Numéro un français dans l'élaboration et l'installation de chaînes d'abattage.
• 91 millions de francs de chiffre d'affaires, dont 11,7 à l'export.

COUÉDIC-MADORÉ-ÉQUIPEMENTS
Z.A.E. DU RIDOR.
BP 2. 22210 - PLÉMET
TÉL. : 02 96 66 30 30.



Le stand des Côtes d'Armor au Salon Vert de Liège.

Depuis deux ans, la province de Liège et les Côtes d'Armor multiplient les initiatives de partenariat. Si le tourisme y contribue pour une large part, les échanges économiques, culturels et sportifs participent également au développement des relations entre la province belge et le département breton.

Coopération Côtes d'Armor - province de Liège

L'union fait la force*

Signé en 1996 à l'initiative du Conseil général des Côtes d'Armor, l'accord de coopération économique, touristique et culturelle conclu avec la province de Liège a permis de jeter les bases d'une politique d'échanges durables. Plus que de coopération, il s'agit d'un travail de prospection motivé par la recherche de débouchés économiques pour chacun des partenaires dans leurs secteurs les plus performants. Le tourisme – deuxième secteur économique de notre département – s'inscrit au premier rang de ces grands domaines d'échanges. De fait, un Liégeois sur deux choisit déjà la France comme destination de vacances... et peut donc être intéressé par un séjour en Côtes d'Armor.

En février 1998, le Salon Vert de Liège, consacré au tourisme (100 000 visiteurs en moyenne), recevait les Côtes d'Armor en tant qu'invité. Les tour operators belges ont, à cette occasion, noué des contacts et découvert les bonnes filières qui permettent de répondre à la demande de leurs clients. Les «cartes privilège» (à présenter dans les offices de tourisme du département) ont été distribuées à Liège par le Comité départemental du tourisme des Côtes d'Armor. Elles ont incité nombre de Belges à venir passer l'été chez nous. La filière touristique est donc prometteuse, reste à la développer en intensifiant ce type d'opération.

Parallèlement au Salon Vert, l'exposition «Cadr'âges», présentée auparavant à la Roche-Jagu, a fait découvrir trente-six artistes bretons aux Liégeois. De même, la compagnie belge du Théâtre de l'hydre travaille depuis deux ans en partenariat avec la Maison du théâtre pour le jeune public de Saint-Brieuc et se produit alternati-

Tourisme et culture, ouvrent la voie d'un véritable partenariat commercial et industriel.

vement dans les deux provinces. Sur le plan sportif, enfin, le Conseil général a présenté une vitrine de son savoir-faire et les multiples possibilités d'accueil pour les scolaires et les adeptes du tourisme sportif au salon Sports-Aventure de Liège, en mars dernier, ce qui augure bien du développement des déplacements sportifs. Concernant les débouchés économiques, une mission du Conseil général s'est rendue à Liège il y a quelques semaines pour développer les échanges amorcés l'an dernier dans des secteurs d'activité communs aux deux régions. Les Liégeois sont notamment intéressés par les possibilités de formation et de stages offertes par nos pôles de recherches en matière de télécommunication et d'agro-alimentaire. En effet, la province de Liège, sortie meurtrie de la crise de la métallurgie, a néanmoins réussi à diversifier ses activités industrielles, notamment dans le domaine des nouvelles technologies, et à maintenir un tissu agricole et agro-alimentaire performant. Mais, au-delà de ces échanges de compétences, la volonté du Conseil général est, à terme, d'aider au développement de partenariats commerciaux et industriels entre entreprises wallonnes et costarmoricaines.

On le voit, les points de convergence ne manquent pas entre Liège et les Côtes d'Armor. Le Conseil général, pour marquer tout l'intérêt que les deux collectivités pourront tirer d'une intensification des échanges économiques et culturels, a en outre décidé de faire de Liège l'invitée d'honneur de la prochaine Foire-Expo des Côtes d'Armor, en septembre prochain.

* «L'union fait la force» est la devise de la Belgique.

Aéroport de Saint-Brieuc-Armor Vers un nouveau décollage

Être pressé n'est pas réservé aux hommes d'affaires. Le temps est tout aussi précieux lorsqu'il s'agit de passer la journée ou un week-end à Paris pour succomber aux plaisirs de la capitale. C'est pourquoi, aujourd'hui, les tarifs au départ de Saint-Brieuc-Armor sont devenus plus qu'abordables. La nouvelle direction de l'aéroport entend bien faire passer le message et propose, dans cette optique, des horaires mieux adaptés et un aéroport de plus en plus convivial et accueillant.

Patrick Colin est technicien sur une plate-forme pétrolière offshore au large du Venezuela. Pour tous ses congés, il retourne à Plérin, chez lui. «Quand je viens de passer trois mois en mer à l'autre bout du monde, croyez-moi, je suis pressé de rentrer. Alors, quand le voyage tire à sa fin, que je touche le sol français, j'apprécie particulièrement le fait de trouver à Paris un avion qui me ramène à deux pas de chez moi en une heure de vol.»

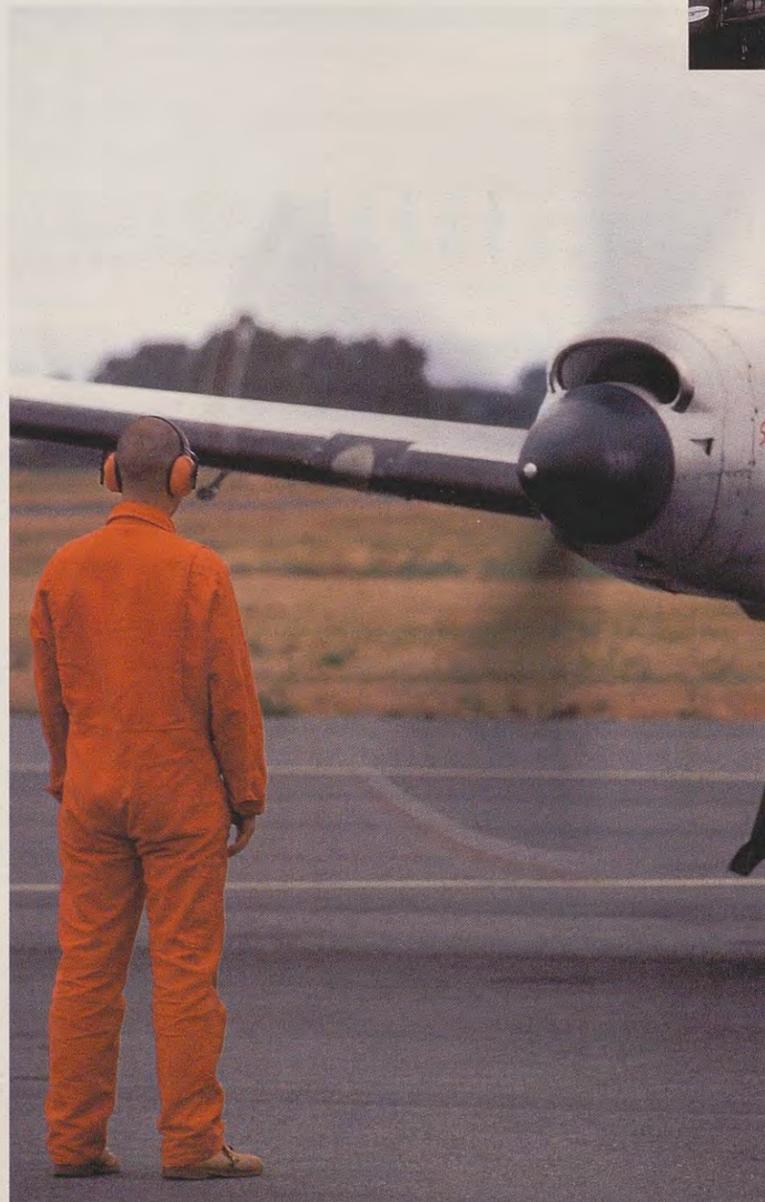
Il ne faut pas plus de dix minutes, en voiture, pour se rendre de Saint-Brieuc à Trémuson. C'est là que le Conseil général inaugurerait, en 1985, l'aéroport de Saint-Brieuc-Armor, une infrastructure performante qui prend aujourd'hui un nouvel essor.

Le fruit d'une étroite collaboration

Sa création est le fruit d'une étroite collaboration entre le Conseil général (principal financeur et partenaire majoritaire), le district du Pays de Saint-Brieuc et la Chambre de commerce et d'industrie des Côtes d'Armor, qui est chargée de sa gestion au quotidien. «L'aéroport est doté d'un équipement de grande qualité», précise Philippe Bagau, le nouveau directeur, arrivé il y a un peu moins d'un an et qui tient à donner à Saint-Brieuc-Armor une image plus attrayante. «Les gens ne savent pas que, pour les équipements techniques et la longueur de la piste – 2 200 mètres, ce qui nous permet d'accueillir la plupart des gros avions de ligne –, Saint-Brieuc dispose du troisième aéroport de Bretagne, après Nantes et Brest, mais devant Rennes !, confirme Claudy Lebreton, président du Syndicat mixte de l'aéroport. C'est un excellent outil de travail et de promotion du département qu'il suffit de valoriser et de rendre compétitif par un élargissement de sa desserte et des prix concurrentiels. Nous travaillons dans ce sens, et d'ailleurs, en matière d'augmentation de la fréquentation, nous obtenons déjà des résultats très encourageants.»

Des usagers satisfaits

De fait, les usagers de l'aéroport semblent satisfaits. D'après un pilote, rencontré au snack-bar devant un café fumant peu avant le décollage, «La piste de Saint-Brieuc, c'est du velours. Nous n'avons jamais rencontré de problème ici. L'aéroport est bien conçu et le personnel est compétent et souriant». Côté passagers,



même son de cloche. Jean-Paul Célaries, qui dirige à Paris une entreprise de meubles, ITA sièges, et commercialise sa production un peu partout en France, témoigne : «Même si j'ai un peu de mal à travailler pendant le vol – je suis grand et je manque un peu de place –, je suis quand même gagnant, puisque je peux organiser une journée complète de travail sur les Côtes d'Armor.» Autre converti : Alain Bonnet, cadre supérieur chez Bull (informa-



tique), qui effectue l'aller-retour Paris-Saint-Brieuc-Paris deux à trois fois par mois. «C'est ma secrétaire qui m'a annoncé un jour qu'elle avait trouvé un moyen beaucoup plus rapide que le train pour aller à Saint-Brieuc. Depuis, je ne viens qu'en avion. J'ai pu effectuer une journée pleine de travail et de rendez-vous, dans les mêmes conditions



que si je n'avais pas quitté Paris. Mon emploi du temps n'a pas été "rogné" par la durée du déplacement.»

L'agence Dolmen-Voyages, au centre de Saint-Brieuc, est un des plus importants vendeurs de billets d'avion au départ de l'aéroport de Saint-Brieuc-Armor. Sa directrice, Marguerite Arcaix, explique : «Nous recueillons les bénéfices de la nouvelle dynamique donnée à l'aéroport, avec une politique commerciale offensive basée en premier lieu sur des tarifs concurrentiels, mais aussi sur la des-

serte par une des meilleures compagnies régionales avec des appareils et des personnels d'excellent niveau. C'est très important. Cela nous a permis de fidéliser un certain nombre de clients, notamment des sociétés qui, grâce au système d'abonnement, bénéficient de réductions allant jusqu'à 40 %. Pour les particuliers, c'est encore timide, je crois qu'il faudra plus de temps pour ancrer dans leur esprit les avantages de la liaison Saint-Brieuc-Paris. La direction de l'aéroport doit continuer à aller de l'avant, notamment en proposant d'autres destinations, via d'autres aéroports comme Nantes, par exemple. Ce ne sera pas évident, car il y a de la concurrence : d'autres aéroports, mais aussi la ligne TGV directe entre Rennes et Roissy qu'empruntent beaucoup de Costarmoricains. Mais je pense sincèrement que Saint-Brieuc-Armor – qui, notons-le, est devenu plus accueillant et convivial – est sur la bonne voie.»

À cet égard, Philippe Bagau a récemment fait rouvrir le snack-bar, réaménager l'espace d'attente, installé – avec le concours d'industriels et d'artisans de l'agro-alimentaire – une vitrine de produits régionaux. Un poste de chef d'escale, confié à Sandrine Hélovry, a été créé pour veiller jusqu'au moindre détail à la satisfaction des passagers. De plus, on peut désormais effectuer n'importe quelle réservation sur l'international, de Los Angeles à Disney ou Papeete auprès de Marie-Laure, l'agent d'escale, grâce au système de réservation Amadeus.

50 % de passagers en plus

«De 15 000 passagers par an aujourd'hui, nous devrions raisonnablement atteindre le double d'ici quatre ans», estime Philippe Bagau. Il est vrai que déjà, en quelques mois, l'aéroport a augmenté sa clientèle de près de 50 %, et il est désormais fréquent de voir les avions partir à plein. «Il nous faut maintenant multiplier les interconnexions avec d'autres aéroports pour, depuis les Côtes d'Armor, pouvoir aller un peu partout en Europe sans forcément passer par Paris. Je pense à Jersey, d'où partent chaque jour des vols sur la Grande-Bretagne et l'Europe du Nord, et à Nantes qui, avec 1,5 million de passagers par an, offre un grand choix de destinations. On mesure tout de suite l'avantage de ces deux escales situées à vingt-cinq minutes d'ici, poursuit le directeur, qui ne manque pas de projets : Nous pourrions aussi développer les vols saisonniers. À l'heure actuelle, une douzaine de charters partent d'ici chaque année. C'est insuffisant. Nous pourrions, avec les pro-

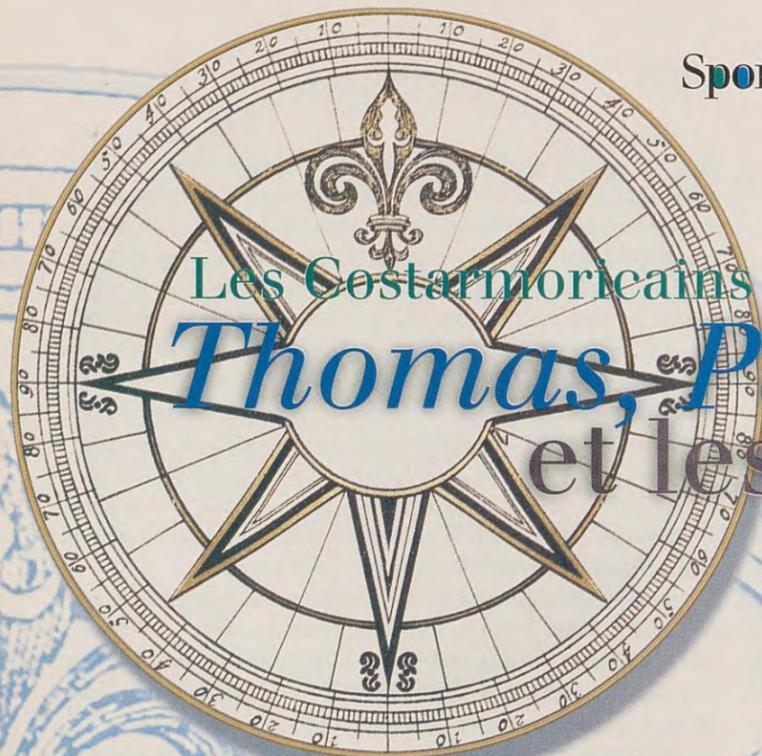
fessionnels du tourisme, organiser sur certaines périodes des week-ends à Jersey, des vols directs pour l'Irlande, les Baléares ou encore pour des stations de ski en hiver.» C'est clair, Saint-Brieuc-Armor affiche aujourd'hui sans complexes ses ambitions, pour jouer un rôle dans le développement économique des Côtes d'Armor, mais aussi pour offrir aux particuliers un service d'un excellent rapport qualité/prix.

650 F A/R Saint-Brieuc-Paris-Saint-Brieuc-Armor, ce sont deux allers-retours par jour sur Paris-Orly (une heure cinq sur un Jet-Stream 651 de la compagnie Régional-Airlines). Avec un premier prix pour tous de 650 francs avec une réservation prise au moins quatorze jours avant le départ. Sinon, les usagers bénéficient de tarifs adaptés en fonction de leur situation et de leurs besoins :

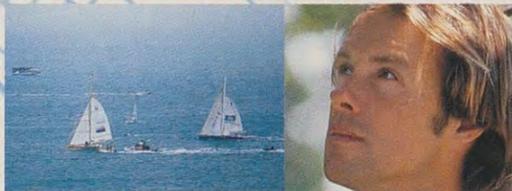
- pour les jeunes jusqu'à vingt-cinq ans (vingt-sept ans pour les étudiants) : 500 francs ;
 - pour une réservation prise au moins sept jours avant le départ : 890 francs pour tous, 740 francs pour les jeunes jusqu'à vingt-cinq ans (vingt-sept ans pour les étudiants).
- HORAIRES**
- Départ St-Brieuc 6 h 30, arrivée Orly-Sud 7 h 35 ;
 - Départ St-Brieuc 18 h 30,

- arrivée Orly-Sud 19 h 35 ;
- Départ Orly-Sud 9 h 00, arrivée St-Brieuc 10 h 05 ;
- Départ Orly-Sud 20 h 20, arrivée St-Brieuc 21 h 25.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS directement à l'aéroport de Saint-Brieuc-Armor, 22440 - Trémuson. Tél. : 02 96 94 95 00 ou dans votre agence de voyages.

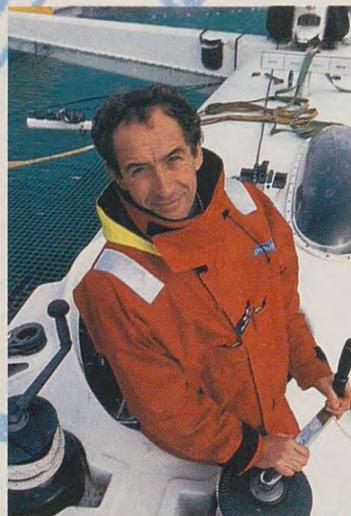


Les Costarmoricains sur la Route du Rhum Thomas, Pascal, Paul et les autres



Thomas Coville,
le nouveau crack
de la course
au large.

La Route du Rhum a consacré Laurent Bourgnon, vainqueur pour la deuxième fois consécutive. La victoire de Thomas Coville en monocoque a confirmé une participation plus qu'honorable des cinq skippers costarmoricains présents au départ. Si Paul Vatine a joué de malchance, Quintin, Lescot et Levillain ont prouvé leur compétitivité, malgré des performances souvent tributaires des efforts financiers des sponsors.



Le malchanceux Paul Vatine.

Lorsque Yves Parlier, suite à un accident de parapente, appela Thomas Coville cinq semaines avant le départ pour lui confier son monocoque, il savait à qui il avait affaire. Thom le Plérinais, vainqueur du Trophée Jules Verne aux côtés de Kersauson en 1997, a terminé premier "bizuth" de la Figaro 1998, et a remporté la Route de l'Or, précisément avec son copain Parlier sur le dix-huit mètres "Aquitaine-Innovation". C'est ce monocoque que Thom a conduit à la victoire, devançant Jean-Luc Van Den Hedde et Raphaël Dinelli, deux des skippers les plus expérimentés du circuit.

Pour le Quinocéen Paul Vatine, un moment en tête en début de course, des problèmes de grand-voile et une mauvaise option tactique lui ont fait perdre tout espoir de victoire à l'approche des Antilles, où il est arrivé septième. Pour le parrain de Saint-Quay-Port d'Armor, double vainqueur de la Transat Jacques Vabre et second du Rhum en 1994, passée la déception, l'heure de la "reconstruction" est venue.

Nos trois autres Costarmoricains ne couraient pas pour la gagne. L'aventure, la rage d'aller jusqu'au bout, des budgets d'amateurs complétés par une bonne dose d'huile de coude, Lescot, Levillain et Quintin auront tenu leur pari, à savoir franchir la ligne d'arrivée, même s'ils constituent le dernier groupe d'attardés. Leur per-

formance dépasse de loin la mesure de leurs moyens et de leur logistique.

Le Lamballais Pascal Quintin, artisan constructeur de bateaux, a mis deux ans à construire son catamaran de quinze mètres, le classe deux "Casino Val-André", avec l'aide d'une bande de copains, en apportant des améliorations aux plans d'un bateau de course déjà existant. Son baptême du feu lors de la dernière Transat Jacques Vabre s'était soldé par un abandon sur ennui techniques. Quant au Dinanais Frédéric Lescot, on avait plutôt l'habitude de le voir s'illustrer sur des six mètres cin-

quante, catégorie dans laquelle il a "trusté" les victoires. Cette année, il a décidé de passer à un format nettement supérieur, en se lançant dans la grande aventure du Rhum sur un monocoque de dix-sept mètres. "Inter Action", construit en 1981... pour la course en équipage.

Enfin, Didier Levillain, cadre commercial installé à la Vicomté-sur-Rance, a réalisé un rêve vieux de vingt ans : prendre le départ du "Rhum". Sur son monocoque de dix mètres, le plus petit bateau de la course, il a comblé de bonheur tous les copains qui l'ont aidé bénévolement à mener cette aventure jusqu'à son terme.

L'usine à rêves

À Broons, Isabelle, Jean-Luc et Patrick donnent vie à des rêves qu'ils partagent avec le public, dans la rue ou sous leur chapiteau, à travers la France. La compagnie "Le Masque en mouvement" n'a pas fini de nous surprendre.



«Ce chapiteau, nous l'avons fait faire sur mesure, explique Isabelle Valtre. La toile est bleu nuit pour que la lumière du jour ne filtre pas à l'intérieur, ce qui nous permet de restituer la magie et la cha-

leur des éclairages de théâtre.» Dans la cour de l'ancienne cidrerie de Broons, le chapiteau est en cours de démontage. Il y a trois jours, il accueillait plus de 200 spectateurs pour la "Nuit du clown", en ouverture de la Campagne du rire, organisée en partenariat avec l'Office de développement culturel du Conseil général. Au programme de cette soirée, parmi d'autres artistes : Broons et Bona, deux clowns incarnés par Isabelle Valtre et Jean-Luc Henriot qui, avec Patrick Chemin, constituent le noyau de la compagnie "Le Masque en mouvement". Un nom choisi par le trio en 1986, année de création de la compagnie alors que tous trois sortaient d'une formation au Carré Sylvia Montfort. Au départ, leur activité était essentiellement tournée vers la création de costumes, de personnages et de chars de carnaval. Mais à cette époque-là, le théâtre de rue commençait à conquérir ses lettres de noblesse. "Le masque..." a voulu maîtriser mieux encore le "... mouvement". Isabelle, Jean-Luc et Patrick sont ainsi descendus, à leur tour, dans la rue. «La rue s'est naturellement présentée à nous, explique Jean-Luc. Nous avons créé une galerie de personnages et nous avons énormément travaillé sur la chorégraphie, l'expression corporelle plus qu'orale. Nos

personnages sont pour ainsi dire muets, ils ne s'expriment que par le geste.»

En 1992, la troupe s'installe à Lamballe avec l'aide de la municipalité. Quatre ans plus tard, elle emménage à Broons dans cette immense bâtisse devenue son "usine

à rêves" : sur des centaines de mètres carrés, sont stockés et fabriqués des géants de polystyrène, des machines tout droit sorties d'un livre de Jules Verne, des personnages inspirés par un tableau de Dali, une 203 rutilante rouge et bleue...

De ces ateliers aux allures de petit "Cinecita", sont sortis des personnages comme "Les patates" et leurs mines chiffonnées, les "Phénofemmes", deux géantes pathétiques, et plus récemment les "Animalis" (photo). «S'ils sont peu bavards, nos personnages

n'en ont pas moins besoin d'aller au-devant du public. C'est

pourquoi nous voudrions maintenant monter plus de

spectacles sous le chapiteau, pour recevoir d'autres

artistes et bien sûr le public dans cet univers que

nous pouvons facilement transporter dans n'importe

quel lieu du département ou de la

région.» Alors, si un beau jour vous voyez se

dresser près de chez vous un chapiteau

bleu nuit, n'hésitez pas, entrez. Le rêve et le

rire vous y attendent.



CONTACT

Compagnie "Le Masque en mouvement"
13, rue de la Gare - 22250 - Broons.
Tél. : 02 96 84 75 19.

Avec le soutien de l'Office départemental
de développement culturel,
du Conseil général des Côtes d'Armor
et du Conseil régional de Bretagne.

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE Une nouvelle pouponnière

Le Centre départemental de l'enfance (CDE) est un service du Conseil général dont la mission est d'accueillir, sur demande des parents ou sur décision judiciaire, des enfants issus d'une famille traversant de grandes difficultés. Les actions en faveur de l'enfance et de la famille sont, on le sait, une grande priorité de l'institution départementale. C'est pourquoi celle-ci a décidé l'an dernier d'investir plus de cinq millions de francs dans la construction d'une nouvelle pouponnière au CDE. Le résultat ne s'est pas fait attendre, puisque le 3 décembre, la pouponnière était inaugurée par Jean-Jacques Bizien, vice-président du Conseil général chargé de la Solidarité, et le président Claudy Lebreton. D'une capacité de cinquante berceaux, elle accueille des tout-petits âgés de la naissance à trois ans en internat, de façon temporaire, pour leur offrir confort mais aussi accompagnement psychique et social au moment où, pour diverses raisons, ils en ont le plus besoin.



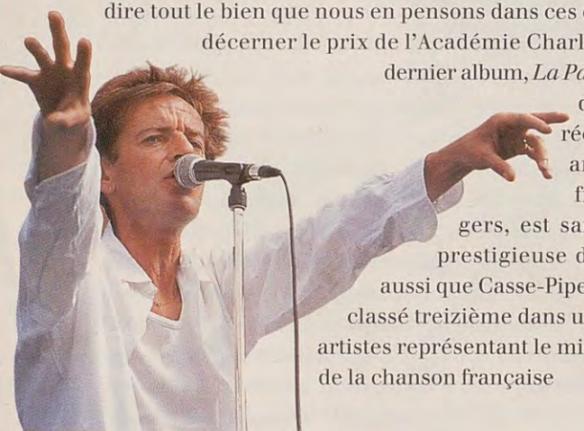
APPRENDRE SA RÉGION L'histoire de la Bretagne au collège

Les collégiens des Côtes d'Armor vont désormais pouvoir apprendre l'histoire de leur département et de leur région, de l'Antiquité à nos jours, grâce à un superbe manuel qui leur est progressivement remis gratuitement. Une initiative qui a été rendue possible par un partenariat financier entre le Centre régional de documentation pédagogique de Bretagne, initiateur du projet, le Conseil général des Côtes d'Armor et le Rectorat. Les premiers exemplaires de *Bretagne, une Histoire*, écrit par Louis Elégoët, ont été distribués aux élèves du collège de Belle-Isle-en-Terre début octobre par William Marois, recteur d'Académie, André Quintric, inspecteur d'Académie, accompagnés par le président Claudy Lebreton et François Lemasson, conseiller général de Belle-Isle-en-Terre.



MUSIQUE Le prix Charles-Cros pour Casse-Pipe

Le groupe briochin Casse-Pipe, dont nous avons eu l'occasion de dire tout le bien que nous en pensons dans ces colonnes, s'est vu décerner le prix de l'Académie Charles-Cros pour son dernier album, *La Part des anges*. Cette distinction, qui récompense chaque année des artistes français et étrangers, est sans doute la plus prestigieuse du genre. Notons aussi que Casse-Pipe a été récemment classé treizième dans un sondage sur les artistes représentant le mieux le renouveau de la chanson française



SALON NAUTIQUE Les Bretons en vedettes

La dernière édition du Salon nautique, qui attire chaque année en décembre près de 500 000 visiteurs, consacrait la vocation maritime de notre région en faisant de la Bretagne son invitée d'honneur. À ce titre, les départements bretons – et particulièrement les Côtes d'Armor – ont vu leur présence accentuée.



Notre département a ainsi pu présenter, entre autres points forts, la richesse et la diversité de ses infrastructures nautiques : ports de plaisance, Saint-Quay-Port

d'Armor, Centre départemental d'entraînement à la voile habitable, etc. On a noté la présence sur le stand des Côtes d'Armor de Thomas Coville, le skipper briochin récent vainqueur de la Route du Rhum en monocoque, et de Nicolas Troussel, vainqueur de la Solo "Le Télégramme - Conseil général des Côtes d'Armor" 1998, qui barrera à ce titre le bateau "Côtes d'Armor" dans l'édition 1999 de la solitaire du Figaro.

ÉPILOGUE DE L'ANNÉE DU CHEVAL Quel toupet ! On en redemande !

Pliés les tréteaux, éteints les projecteurs... "1998, c'est hippique" a vécu, et plutôt bien puisque les différentes manifestations qui, de mai à octobre, se sont déroulées dans toutes les Côtes d'Armor, ont attiré des dizaines de milliers de passionnés et de néophytes. Beaucoup de compétitions ont ainsi eu lieu avec le parrainage du Conseil général, initiateur de cette opération, qui a mobilisé l'ensemble des acteurs du monde du cheval : fédérations, comités départementaux, haras de Lamballe, sociétés de courses, éleveurs, cavaliers, jockeys, etc. C'est pour les remercier et leur remettre des récompenses largement méritées que Claudy Lebreton, président du Conseil général, et Jean Le Floc'h, vice-président chargé de l'Agriculture, de l'Aménagement

rural et de l'Environnement les ont reçus à l'hôtel du département le 16 novembre dernier lors de la cérémonie de clôture de l'Année du cheval en Côtes d'Armor. On retiendra de cette soirée l'excellente performance d'Erwan André – jeune cavalier plérinçais vainqueur du Grand Prix du Conseil général de saut d'obstacles (six épreuves), doté d'un chèque de 12 000 francs –, le prix de l'éleveur de chevaux d'endurance remporté par Yvon Ollivier, le prix du meilleur naisseur de chevaux de courses décerné à Jean Burlot (Plounevez-Quintin), en attendant le prix de l'éleveur de chevaux de saut d'obstacles, qui sera remis ultérieurement pour cause de saison non achevée lors de cette cérémonie.



TECHNOPOLE DE LANNION Nouvelles créations d'emploi

Il y a trois mois, nous annoncions l'arrivée de Siemens sur la technopole de Lannion, avec une centaine d'emplois à la clé. C'est au tour de France Télécom d'annoncer aujourd'hui l'implantation prochaine sur le site d'un centre de support-clients, avec la création dans un premier temps d'une cinquantaine d'emplois, l'effectif devant être porté à cent personnes d'ici à deux ans. La suite au prochain numéro...

ENVIRONNEMENT Une usine d'incinération ultramoderne à Taden

Le 9 octobre, environ 500 personnes ont assisté à l'inauguration de l'usine d'incinération des déchets de Taden, près de Dinan, par Claudy Lebreton, président du Conseil général, Charles Josselin, ministre de la Coopération et de la Francophonie et conseiller général de Ploubalay, et René Benoît, conseiller général de Dinan-Est. Cette unité, cofinancée par le Conseil

général, vient compléter le maillage mis en place par l'institution départementale à travers l'ensemble des Côtes d'Armor pour traiter et recycler les déchets. Le jour de cette inauguration, les différents intervenants se sont tous accordés sur le fait que l'incinération, si elle ne constitue pas la seule solution d'élimination des déchets, vient néanmoins compléter le tri sélectif et le compostage.



1999, L'ANNÉE LOUIS GUILLOUX

Louis Guilloux aurait eu cent ans en 1999. Un anniversaire qui n'a rien de virtuel au vu des manifestations programmées cette année à la gloire du romancier briochin et de son œuvre. C'est Roland Fichet et son Théâtre de la Folle Pensée qui donnent le coup d'envoi de "l'année Guilloux". Deux jours durant, à la Maison du Peuple (lieu ô combien symbolique en référence au titre de l'un des romans de Guilloux), des "acteurs-lecteurs" professionnels ou improvisés se relaieront sur scène jour et nuit pour une lecture marathon (896 pages) du "Jeu de Patience", œuvre majeure de Guilloux. «*Ces voix déplieront un demi-siècle vu par cette fenêtre particulière qu'est une ville de province. Pour le coup, ce seront les auditeurs, à chaque heure invités à se couler dans une nouvelle posture, qui seront mis en scène*» confie Roland Fichet.

DU 15 AU 17 JANVIER, JOUR ET NUIT À LA MAISON DU PEUPLE. SAINT-BRIEUC.

L'indispensable

Forcément témoin, nécessairement acteur, invariablement impliqué de plain-pied dans les grands combats de ce siècle, Louis Guilloux nourrit son œuvre aux sources de la condition ouvrière, de la lutte pour la paix, du combat contre la "bête immonde" qui aujourd'hui encore rôde en nos murs. Fils de cordonnier briochin, Guilloux, que d'aucuns ont considéré un peu hâtivement comme un écrivain pessimiste, estimait "qu'il faut parler sur la vie, même dans des conditions atroces". Le mérite de la biographie d'Yves Loisel, la première consacrée à Louis Guilloux, est qu'il n'est nul besoin d'avoir lu les romans de Guilloux pour s'y plonger. Au-delà de l'écrivain, l'histoire de

"l'homme Guilloux" est passionnante, attachante lorsqu'elle nous replonge dans le Saint-Brieuc du début de ce siècle, instructive sur les espoirs et les désillusions suscités par les soubresauts de l'Histoire. Cette biographie est une merveilleuse surprise éditoriale.

Louis Guilloux par Yves Loisel. Éditions Coop Breizh. 286 p. 148 F (22,8 euros)

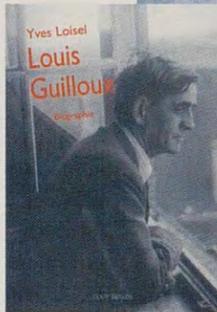
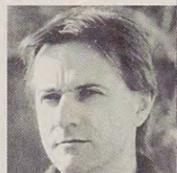


PHOTO DANIELE PELLETIER



NAISSANCE DE "LA CITROUILLE" Une nouvelle scène rock

La naissance de l'association "La Citrouille", sa reconnaissance par le ministère de la Culture et sa collaboration avec des organismes comme l'ADDM 22 consacrent aujourd'hui l'émergence d'un nouveau lieu de répétitions et de concerts réguliers en région briochine. Hébergée par la M.J.C. du Plateau à Saint-Brieuc, "La Citrouille" proposera des sessions de pré-production à des musiciens ou des groupes souhaitant travailler dans des conditions professionnelles, et prévoit une programmation annuelle de 20 à 25 concerts dont des artistes débutants assureront les premières parties.

Pour 1999, on peut d'ores et déjà annoncer Useless (Techno) le 22 janvier et Clotaire K (rap), le 12 février.

"LA CITROUILLE" CONTACT : ELISABETH JONCOUR. MJC DU POINT DU JOUR, CITÉ WARON - SAINT-BRIEUC. TEL. 02 96 01 51 40.

THÉÂTRE Chant d'Amour pour l'Ulster

À travers la tragédie d'une famille irlandaise déchirée et malmenée par l'omniprésence du désordre et de la violence, Bill Morrison, l'auteur, nous fait revivre l'Histoire de l'Ulster depuis les années 20. La logique de haine, les contradictions des deux camps, la cupidité qui balaye l'héroïsme donnent à ce récit une portée universelle. Superbement mise en scène par Bruno Rouxel (photo), cette création sera présentée les 26 et 27 mars à Saint-Brieuc (La Passerelle), puis le 30 à Lannion (Carré Magique).

LES CÔTES D'ARMOR ACCUEILLENT UN GRAND NOM DU JAZZ Tout jazz Dehors

Jusqu'à novembre 1999, le jazzman rouennais Laurent Dehors et ses musiciens sont les hôtes en Côtes d'Armor de l'ADDM 22 / Conseil général. La musique de Dehors, qui se produit régulièrement avec de grandes "pointures" du genre, mêle une grande maîtrise technique et un sens inné de l'improvisation. Dehors multiplie les formes, du trio au grand ensemble en passant par la fanfare, avec parfois une bonne dose d'humour. Voilà pour le personnage, qui portera de multiples projets impliquant plus de 300 musiciens costarmoricains : concerts aux quatre coins du département, ateliers et tutorat d'artistes, rencontres avec des fanfares trégoroises, incursions en milieu scolaire... pour aboutir en novembre 1999 à la 5^{ème} édition du Festival "Jazz dans les feuilles".

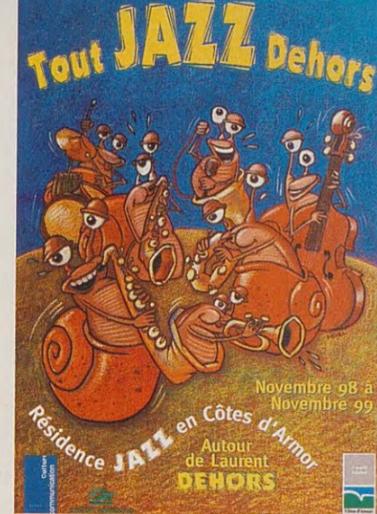


PHOTO LAURENCE PRIET



Vos rendez-vous

- 18 au 23 janvier. Tréguieux.** Semaine autour de Bohumil Hrabal (théâtre) à Bleu Pluriel.
- 19 janvier. Saint-Brieuc.** "Carmen" (ballet) à La Passerelle.
- 20 janvier. Ploufragan.** "Jules Loiseau", par le Théâtre de l'entracte (jeune public).
- 22 janvier. Guingamp.** Les Matatchekov, (Fête du Théâtre), au Théâtre du Champ au Roy.
- 23 janvier. Saint-Brieuc.** "Fantasmagories" (théâtre), à La Passerelle.
- 23 janvier. Tréguieux.** "Une trop bruyante solitude" (Fête du Théâtre), Bleu Pluriel.
- 23 janvier. Dinan.** The Golden Gate Quartet, aux Jacobins.
- 24 janvier. Tréguier.** "Je me suis tue" (2) (Fête du Théâtre) au Théâtre de l'Arche.
- 29 janvier. Ploufragan.** "Une petite entaille" (Fête du Théâtre) à Villes Moisan.
- Tournée Ginette Guirrolle**
- 2 février. Tramain.** (Fête du Théâtre) au bar "Le cerf-volant"
- 3 février. Saint-Brieuc.** à la M.J.C. du Point du Jour.
- 4 février. Saint-Brieuc.** au bar "Le Piano Bleu".
- 5 février. Dolo.** au bar "Le Kreis Ker".
- 6 février. Dahouët.** au café "Art et Saveur".
- 7 février. Château de La Roche-Jagu.** Après-midi théâtre - 4 spectacles (Fête du Théâtre).
- 11 et 12 février. Lannion.** "La ferme du Garet" (théâtre) au Carré Magique.
- 12 février. Saint-Brieuc** Jazz e Breizh (musique), La Passerelle.
- 27 février. Dinan.** "Causeries" de Philippe Meyer, aux Jacobins.
- 5 mars. Lannion.** "Éléments moins performants" (théâtre). Carré Magique.
- 6 mars. Tréguieux.** Compagnie Myriam Dodge "Les Fêtes secrètes" (À propos de Danse) à Bleu Pluriel.
- 6 mars. Perros-Guirec** Compagnie Mi-Octobre "Illynx" (À propos de danse).
- 12 mars. Loudéac.** Compagnie Olivier Bodin "Tablakat", "99" et création (À propos de Danse) au Palais des Congrès.
- 13 mars. Saint-Brieuc.** Serge Hureau (chanson) à La Passerelle.
- 13 mars. Dinan.** Orchestre de Bretagne aux Jacobins.
- 15, 16 mars. Saint-Brieuc.** "L'Herbe de Mémoire, voyage avec Louis Guilloux" à la Passerelle.
- 16 mars. Lannion.** Concert-rencontre dans le cadre de "Tout JAZZ Dehors".
- Outside Winds** (fanfare de L. Dehors) rencontre Air Groove Fanfare (Lannion) au Carré Magique.
- 20 mars. Lannion.** Le théâtre des "Nouveaux nez" au Carré Magique.
- 27 mars. Loudéac.** Soirée hip-hop au Palais des Congrès.
- 27 mars. Dinan.** "Hop Era" (humour) aux Jacobins.
- 30 mars. Lannion.**
- 27 mars. Tréguieux.** Lenny Escudérou à Bleu Pluriel.
- 6 avril. Lannion.** Enzo-Enzo et Kent au Carré Magique

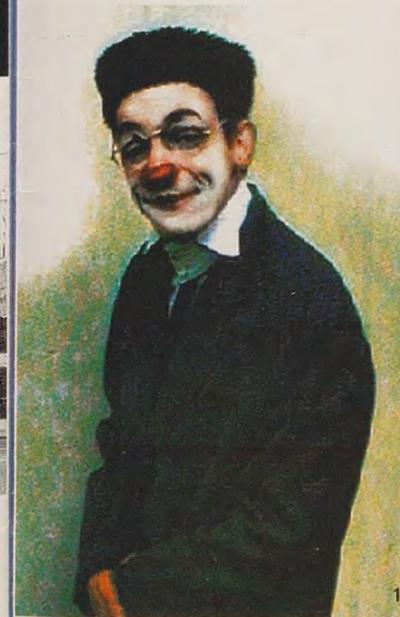


PHOTO EVELYNE RAMONDE



5^{ÈME} FÊTE DU THÉÂTRE Du théâtre qui "réveille"

Les clichés ont la vie dure. Il semble néanmoins que depuis cinq ans, l'ODDC* et ses partenaires progressent à pas de géant dans la lutte acharnée qu'ils mènent contre les idées reçues qui entourent encore trop souvent le mot "théâtre". Non, le théâtre n'est ni cher, ni prétentieux, et encore moins réservé à quelques initiés. La cinquième édition du Festival du Théâtre vient une fois de plus nous le rappeler, avec une livraison de spectacles débordants de vitalité, d'émotions et d'humour. Théâtre populaire au sens noble du terme, théâtre en liberté, novateur qui parfois n'hésite pas, à l'instar de la marionnette Ginette Guirrolle, à délaissé les planches pour squatter le zinc de quelque bistrot, les Matapeste (1) grimés en clowns pour interpréter Tchekov, la compagnie Digor Dor (2) qui revient après nous avoir éblouis l'an dernier. Prix des entrées : entre 80 et 40 francs selon les spectacles. Tous vos rendez-vous sont dans notre agenda ci-contre, vous n'avez donc plus aucune excuse.

* OFFICE DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL. TEL. 02 96 60 86 10.

2009

“Dessignons
l’Avenir
de notre département”

*imaginer
anticiper*
Claudy Lebreton
et le Conseil Général
vous présentent
leurs Meilleurs Vœux.

Bloavezh mat

*Votre Conseil Général,
au service d’un département acteur de son temps.*

Conseil
Général



Côtes d'Armor